

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Spécialité : Economie Monétaire et Bancaire

THEME :

Le financement de la PME en Algérie

« Enjeux et perspectives »

Cas : Agence BADR -Azeffoun de TIZI-OUZOU)

Présenté par :

- *Haddouche Aghiles*
- *Messaoudi Soufiyane*

Encadré par :

- *Mme AMIRI Dalila*

Membre du jury:

- **Président : Mr ABIDI Mohammed**
- **Encadreur : Mme AMIRI Dalila**
- **Examineur : Mme LOUGGAR Rosa**

Année Universitaire : 2022/2023

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude et nos sincères remerciements à notre promotrice Mme AMIRI Dalila d'avoir accepté de diriger ce mémoire et qui nous a guidé et orienté tout au long de ce travail, nous le remercions aussi pour sa disponibilité permanente et ses conseils.

Nos vifs remerciements également à Monsieur HAMDANI qui nous a guidé et encadré pendant notre stage pratique au sein de la Agence BADR- 584 de Azeffoun.

Nos sincères remerciements vont aussi aux membres du jury Mr ABIDI Mohammed et Mme LOUGGAR Rosa qui ont eu l'amabilité d'accepter de consacrer un peu de leur précieux temps de lire et d'évaluer ce travail.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire de fin d'études.

 *Merci*

Dédicaces

*C'est avec un immense plaisir que je dédie ce modeste
de travail :*

A mes très chers parents

A ma sœur

*Pour leurs patiences, ses encouragements et leurs
aident m'était précieuse pour la réalisation de ce
travail. ;*

A mes frères « Ali » et « Amar » et leurs femmes ;

*A mes neveux et nièces : « Amine », « Aylane »,
« Akcel », « Yani » et « Lisa » ;*

*A mes amis (es) : « Mourad », « Islam », « Fetta »,
« Leila », « Marzak », « Hachemi » et « Rayane ».*

Aghiles

Dédicaces

C'est avec un immense plaisir que je dédie ce modeste de travail :

❖ *A La mémoire :*

- ✓ *de ma grande mère qui m'a toujours soutenu du mieux qu'elle a pu et aux sacrifices qu'elle n'a jamais cessé de consentir.*
- ✓ *A M. Aghiles ;*
- ✓ *A ma tante paternelle Zahra ;*
- ✓ *A R. Sabrina.*

Que Dieu le tout puissant l'accueille dans son vaste paradis et lui accordent toute sa miséricorde.

❖ *Mes profonds sentiments de fraternité et de soutien.*

A machère « mère » à qui je dois tout, pour sa patience, son amour et ses encouragements pour la réalisation de ce travail.

A mon père

A mes sœurs,

A mon neveu « Silas »

Ma tante « Zahia » et sa fille « Ania »

Mon oncle « Brahim », « Wendy » et ces filles;

Mes cousins « Youcef et Redouane »

A mes amis(es) « H. Lydia », « G. Leila », « S. Zola », « N. Maya », « H. Lysa », « T. Sidali », « O. Younes », « A. Sarah », « H. Islam », « F. Mouloud », « H. Lydia », « F. Sarah », « G. Zahra ».

Soufiyane

Liste des abréviations

ALE : Agences Locales d'Exploitation

ALPAP : l'Algérienne du Papier

ANGEM : Agence National de Gestion de Microcrédits.

ANSEJ : Agence National de Soutien à Emplois de Jeune.

APC : Assemblé Populaire et Communal

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

CAGEX : La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garanties des Exportations.

CASNOS : Caisse Nationale de sécurité sociale des non-salariés.

CGCI : la Caisse de Garantie du Crédit à l'Investissement

CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CNAS : Caisse National d'Assurance Social.

CNI : Commission Nationale des Investissements.

CNRC : Centre National du Registre du commerce

CPI : le Centre de Pré compensation interbancaire

DGA : directeurs généraux adjoints

DPAMR : Déclaration de Police Assurance Multi Risque.

ESES : l'Entreprise des Services et Equipement de Sécurité

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.CNMA

FCMGM : le Fond de Caution Mutuelle de Garanties des Microcrédits

FGDB : le Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires

GRE : Groupes Régionaux d'Exploitation

IAHEF : l'Institut Algérien des Hautes Etudes Financières

IFB : l'Institut de Formation Bancaire

PDG : Président directeur générale

PFCIA : le Programme de Financement du Commerce Inter Arabe

PME : Petit et Moyen d'Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industries

PSCE : Plan de Soutien à la Croissance Economique.

SALEM : la Société Algérienne de Leasing Mobilier

SAPS : La Société d'Assurance de Prévoyance et Santé.

SARL : Société à responsabilité limitée.

SATIM : Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et Monétique

SCA : La Société en Commandité par Actions.

SGBV : Société de Gestion de la Bourse des Valeurs

SGCI : la Société de Garantie Crédit Immobilier

SIH : la Société d'Investissement Hôtelier

SNC : Société en nom collectif

SPA : Société Par Action

SPDM : Société de placement des valeurs Mobilières

SRH : la Société de Refinancement Hypothécaire

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Importance de l'organisation dans la PME.....	14
Tableau n°02 : Evolution des PME algérienne durant la période 2008-2018.....	14
Tableau n°03: Population globale des PME à la fin de S1/2018	15
Tableau n°04: répartition des PME privées créent durant le premier semestre 2018 selon la taille.	15
Tableau n°05 : L'analyse de l'environnement	21

Liste des figures

Figure n°01 : Le système de gestion de la petite entreprise	18
Figure n°02 : Le courant de la spécificité	22
Figure n°03 : Le processus d'aide et d'assistance à la création et au développement des entreprises.	29
Figure n°04 : Les sources de financement	39
Figure n°05 : Organigramme organisme	54
Figure n°06 : Organigramme de la Banque BADR-Agence 584 de Azeffoun	56

Liste des annexes

Annexe n°01 : Dossier de crédit déposé	67
Annexe n°02 : Demande d'un crédit R'FIG pour projet d'exploitation agricole	68
Annexe n°03 : Objet de lademande	69
Annexe n°04 : Identification de l'entreprise et présentation de projet	70
Annexe n°05 : Demande de Prêt bancaire crédit R'FIG.....	71
Annexe n°06 : Présentation du projet	72
Annexe n°07 : Présentation de l'exploitation et du gérant	73
Annexe n°08 : Accusé de réception	74
Annexe n°09 : Attestation délivré par le vétérinaire.....	75
Annexe n°10 : La facture pro-forma	76
Annexes n°11 : Situation des garanties et fiscalité d'entreprise	77
Annexe n°12 : Accord bancaire	78
Annexe n°13 : Plan du productions prévisionnelles sur 1 année	79
Annexe n°14 : Chiffre d'affaire prévisionnel	80
Annexe n°15 : Charges prévisionnelles sur une année	81
Annexe n°16 : Synthèse préculatives des produits	82
Annexe n°17 : E.B.Eet revenus disponibles final	83
Annexe n°18 : Trésorerie actuelle.....	84
Annexe n°19 : Trésorerie actuelle suite	85
Annexe n°20 : Marge brut sur la production végétale	86
Annexe n°21 : Rapport de résultat sur risques.....	87
Annexe n°22 : Convention du prêt	88
Annexe n°23 : Validation de garantie bloquante	89
Annexe n°24 : Demande de chèque de banque.....	90
Annexe n°25 : Chèque finale	91
Annexe n°26 : Validation de garantie	92
Annexe n°27 : Autorisation de déblocage de fonds.....	93
Annexe n°28 : Chèque de banque non endosable	94
Annexe n°29 : Garantie non blocante	95
Annexe n°30 : Validation de garantie non blocante	96
Annexes n°31 : Conclusion.....	97

Sommaire

Introduction générale.	01
-----------------------------	----

Chapitre I

Aspect conceptuel des PME

Introduction du chapitre	04
Section 1 : Aperçu global sur l'évolution de la PME en Algérie	04
Section 2 : Fondements théoriques des PME algérienne	12
Conclusion du chapitre	25

Chapitre II

Contraintes de développement, enjeux et perspectives

Introduction du chapitre	26
Section 1 : Accompagnement à la création d'entreprise, appuis et dispositifs	26
Section 2 : Modes de financement des entreprises	38
Conclusion du chapitre	46

Chapitre III

Cas de l'agence BADR-Azeffoun 584 de Tizi-Ouzou

Introduction du chapitre	47
Section 1 : Présentation de la banque de l'Agriculture et du Développement Rural « BADR ».	48
Section 2 : Processus de traitement de dossier R'FIG	57
Section 3 : Etude l'engraissement devue	59
Références bibliographiques.	

Introduction générale

Introduction générale

En Algérie, comme d'autres pays de monde, les petites et moyennes entreprises constituent la grande partie du tissu économique, Dès leur création les entreprises expriment des besoins progressifs et continuels de capitaux et cela pour satisfaire leur besoin de financement, les entreprises font appel des institutions financières tel que les caisses d'épargne, les établissements financiers et les banques qui restent privilégiés. En effet, les banques proposent à leurs partenaires économiques une panoplie de crédits afin de satisfaire leurs besoins d'une part et d'autre part, pour relancer le mécanisme de production ainsi que de promouvoir les investissements et doivent impérativement apporter le financement nécessaire aux agents économiques et en particulier les entreprises.

Outre, la banque utilisent leurs fonds propres et les fonds des épargnants pour répondre aux besoins de ceux qui recherchent des capitaux pour assurer la finalité de ces opérations de crédit, et appliquent certaines conditions et procèdent à une étude comptable des différents crédits afin d'assurer un meilleur gage de sécurité.

En conséquence, la petite et moyenne entreprise se distingue de la grande entreprise par ses spécificités en terme de financement, d'organisation et de mode de gestion, elle s'érige aujourd'hui en acteur majeur de la sphère industrielle dans la plus part des pays, même dans les pays en voie de développement qui traversent une forte période de transformation de leur environnement économique.

La PME est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régionale, et d'absorption de chômage.

Par ailleurs, à partir des années 2000, après une série de mesure d'accompagnement et d'encouragement des entreprises les résultats apparus grâce au statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue.

L'entreprise qui est un ensemble de moyens humains et matériels dont le but est de produire, elle doit être compétitive, capable d'être un concurrent sur tous les niveaux et acquérir un marché potentiel ciblé.

La création d'une entreprise suppose en préalable un (créateur, entrepreneur) qui va engager son temps, son énergie et son financements pour assurer le bon fonctionnement de leur entreprise et pour répondre à leurs désirs. Dans ce cas, son projet il a besoin des ressources financières internes et de l'autofinancement résultant de leurs activités (bénéfices et réserves) ou de la demande de ressources externes, c'est-à-dire l'orientation vers le financement par fonds ou crédit bancaire, en l'occurrence, la banque tient à assurer l'équilibre du marché monétaire.

C'est ainsi que s'illustre et s'explique la relation entre la banque et l'entreprise qui est d'octroyer des crédits et d'assurer le financement des projets des entreprises.

Les banquiers qui par leur apport de financement aux investissements ces entreprises, exigent des garanties et une rémunération pour le risque qu'ils courent en finançant les projets des entreprises.

Cependant ce n'est pas aussi simple de créer une entreprise, étant à caractère privé ou familial, les PME rencontrent beaucoup de problèmes concernant leur financement, le manque d'encadrement, de suivi, d'accompagnement et de gestion, ce qui a posé la plupart du temps un obstacle à la croissance de ce type d'entreprise.

L'intérêt de notre étude semble donc être double, d'une part elle nous permet d'approfondir nos connaissances sur la notion de petite et moyenne entreprise (PME) et les étapes à suivre pour la créer. D'autre part, cette même étude permettra aux dirigeants d'entreprises ainsi qu'à toute personne s'intéressant à cette question, de mieux appréhender l'enjeu que représente la réussite de nos petites et moyennes entreprises pour l'emploi, la croissance et le développement économique de notre pays.

C'est dans cette optique que s'inscrit le thème de notre recherche intitulé « ***Le financement de la PME en Algérie « Enjeux perspectives ». Cas : Agence BADR - Azeffoun de TIZI-OUZOU*** »

Ainsi, notre problématique sera articulée autour des questions suivantes : **Qu'il est l'enjeu et le processus à suivre pour créer et financer la PME en Algérie ?**

De cette question principale découle des questions subsidiaires et ce pour mieux appréhender les différentes facettes du sujet étudié, à savoir :

- ✓ Qu'il est-ce que la création d'entreprise?
- ✓ Quelle est le rôle et l'importance de l'accompagnement dans la création d'entreprise?
- ✓ Quels sont les outils et les mécanismes d'accompagnement?
- ✓ Quelles sont les caractéristiques d'un dispositif efficace d'accompagnement?

Pour répondre à ces questionnements nous avons réparti notre travail en deux parties : partie théorique composée de deux chapitres et d'un chapitre pour la partie pratique à savoir :

- Chapitre I, qui montrera les notions de base sur les PME en Algérie ;
- Chapitre II, qui portera sur L'entrepreneuriat, l'entrepreneur et la création d'entreprise ;
- Chapitre III consacré au cas pratique, opté pour étudier un dossier de demande d'un crédit R'FIG d'une entreprise auprès de la banque BADR de l'agence d'azeffoun « 584 » TIZI-OUZOU.

Chapitre I

Aspect conceptuel des PME

Introduction du chapitre

Face à la mondialisation, les petites et moyennes entreprises jouent un enjeu majeur de compétitivité, qui joue un rôle essentiel pour disposer de large marge d'investissement privé à laquelle aspirent différents opérateurs dans différentes économies. Et jusqu'à ce que ce type d'entreprise devienne le principal moteur de création d'emplois. La création d'emplois plus viables et durables reste une priorité essentielle pour l'Algérie qui a connue une mutation très importante en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché ou les PME doivent prendre de l'importance pour absorber les flux croissants de main d'œuvre.

Section 1 : Aperçu global sur l'évolution de la PME en Algérie

Les PME jouent un rôle fondamental dans le processus du développement économique et sociale d'un pays, par les capacités qu'elles possèdent de créer de la richesse, en améliorant le produit intérieur brut et en créant des opportunités d'emploi, et en contribuant à absorber le chômage et ses effets sur la société, et ses caractéristiques qui la distinguent des grandes entreprises, notamment la flexibilité de leur structure, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions.

1-Notion générale de la PME

La notion générale de la PME, et inversement aux définitions obtenu a l'échelle mondiale, il n'existe pas une définition communément admise de la PME puisque les différentes informations ne s'accordent pas selon la classification de la CNAS (la caisse nationale d'assurance sociale), le nombre d'entreprise ainsi que le nombre de salaries, mais elles se repartissent de la manière suivante:

Par le biais de la loi n°01/10 du 12 décembre 2001¹, la PME est définie, comme étant : « une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à (250) personnes,

¹ Journal officiel n°77, loi n°01-10 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E), pp4-7.

- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars,
- Et qui respecte les critères d'indépendances.

Au titre de la présente loi (par cette définition), il est entendu par :

- 1- *Personnes employées* : le nombre d'unités de travail années (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de Travail- Année.
 - L'année à prendre en considération est celle du dernier exercice comptable clôturé.
- 2- *Seuils* : pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le bilan ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.
- 3- *Entreprise indépendante* : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de PME.².

Selon la loi algérienne la PME est classée comme suit:

- *La moyenne entreprise* est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffres d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le totale du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars.
- *La petite entreprise* est définie comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffres d'affaires n'excède pas 200 millions de Dinars, ou dont le totale du bilan annuel n'excède pas 100 millions de Dinars.
- *La très petite entreprise (TPE)*, ou micro-entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20

² Journal officiel n°77, loi n°01-10 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E), pp4-7.

millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel ne dépasse pas 10 millions de Dinars³.

2- Rôle des PME dans l'économie algérienne

Du point de vue général, l'importance des PME dans le développement de l'économie algérienne est cernée dans la création d'emplois, la création de la valeur ajoutée, l'aménagement du territoire, l'innovation et l'exportation.⁴

2-1-Création de l'emploi

Depuis les années quatre-vingt , les PME avaient révélé un grand dynamisme en matière de création d'emploi , notamment à travers le franchisage qui est une opportunité pour la création d'entreprise et pour l'investissement dans le domaine de l'industrie ,en créant des postes permanents a moindre couts , ce qui contribue à la lutte contre le chômage .

2-2- Création de la valeur ajoutée

Les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages à qui elles vendent leurs produits mais elles font aussi des échanges avec d'autres entreprises, les PME apportent une valeur ajoutée quand elles ne nous vendent pas les produits achetés en l'état mais elles contribuent à leur modification.

2-3- L'aménagement du territoire

Les PME permettent de mieux adapter l'offre d'emplois aux besoins locaux, c'est un moyen privilégié pour faciliter la reconversion de certaines régions et pour développer progressivement l'emploi industriel.

2-4- La distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations, la valeur ajoutée est donc à : Rémunérer les

³ Journal officiel n°77, loi n°01-10 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E), pp4-7.

⁴ Hadj Arab Koceila, Le financement de la PME en Algérie, enjeux et perspectives, Master en sciences économiques, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2020, pp10-11

services, force de travail, capital, moyens financier, (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts).

3. Caractéristique et classification des PME

Généralement, on distingue deux types de critères. Ces critères peuvent se subdiviser en deux approches : quantitative, appelée aussi «descriptives», et qualitative également dénommée critère théorique, sociologique ou «analytique». Cependant, les formes revêtues par les entreprises classées suivant le caractère juridique sont diverses et variées. On distingue les entreprises privées, les entreprises publiques et les entreprises coopératives.

3-1- Caractéristique des PME

La PME est l'un des moteurs du changement et du progrès grâce à sa mobilité, sa souplesse et sa flexibilité. D'autre part, sa diversité impliquera deux approches à savoir⁵ :

3-1-1- Approche quantitative de la PME

En règle générale, les dirigeants des PME ne souhaitent partager avec des tiers ni la propriété, ni la décision, ni le contrôle, ni les gains éventuels, ni les décisions quant à l'affectation des ressources et des bénéfices.⁶

Les typologies quantitatives, relèvent de l'approche économique traditionnelle qui se refuse à pénétrer à l'intérieur de la boîte noire de l'entreprise, et ne touche ainsi qu'aux éléments les plus apparents de la firme⁷. Selon les définitions cités au paravant, les chercheurs ont données des définitions simples basé sur de critères mesurables et quantifiables différents qui sont le nombre de salariés, le chiffre d'affaires, le total du bilan, le capital investi, actifs immobilisés, etc. mais les plus utilisés pour définir la PME, on comprend l'effectif employé et le chiffre d'affaires.⁸

⁵ Djerroud Nadia et gadoum Rania, Les obstacles de la création des PME, mémoire de fin d'études master en sciences de gestion, université Abderrahmane Mira, Béjaia, 2020, pp31-33

⁶ Ibid, p25.

⁷ P.A Julien. Les PME bilan et perspectives. Ed Economica, 1994. P27

⁸ Chaouche Saliha, L'accompagnement des créateurs d'activité touristique par les institutions locales : cas de la direction de Tourisme et de l'Artisanat de la Wilaya de Tizi-ouzou, MAster en sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2010, p9-10

a) Le nombre d'effectifs employés

La prise en considération de ce critère permet la distinction entre 3 catégories d'entreprises qui sont⁹ :

Les très petites entreprises (TPE), qui sont toutes les organisations employant en moyenne dix salariés ;

Des entreprises dont le nombre de salariés varie entre dix et quarante-neuf salariés sont identifiées comme « petites entreprises » ;

Les entreprises employant de cinquante à cinq cent salariés sont considérées comme « Moyennes entreprises ».

La classification des entreprises par leurs effectifs présente un intérêt certain ; par contre, sa généralisation ne peut dépasser le cadre d'un secteur. En effet, le passage d'un secteur à un autre et avec un même effectif pour une entreprise peut classer cette dernière comme étant une grande ou petite entreprise.

b) Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est un indicateur qui permet l'évaluation du patrimoine de l'entreprise. Il est pris en considération pour une définition plus significative de la PME car il est le seul critère financier essentiel reflétant l'importance économique et le poids de l'entreprise notamment lorsqu'il est combiné avec celui de l'effectif employé.

3-1-2- Approche qualitative de la PME

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique par son caractère descriptif. Cette approche met l'accent sur les éléments distinctifs qui caractérisent une entreprise de petite et moyenne dimension, à savoir : l'aspect humain, le rapport de BOLTON et les approches qui prennent en considération divers aspects, approches dites multicritères.

⁹ DECHERA, Mansour. Stratégie de développement des PME et le développement local : essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie, Mémoire de magister, sciences économiques, université d'Oran, 2013-2014, p.15.

a) La dimension humaine

Selon P.A Julien et M. Marchesnay¹⁰, les PME sont définies « comme une entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans des secteurs primaires, manufacturiers ou des services et dont la fonction de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne sinon à deux ou trois, en général seules propriétaire du capital».

La PME est «une unité de production ou de distribution, et unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise».¹¹

A partir de ces définitions, nous nous apercevons que l'aspect humain est joue un rôle très important, quand les dirigeant a un rôle très précis et déterminant dans une PME.

b) Le rapport Bolton

En Grande Bretagne, un travail d'envergure fut entrepris afin de conceptualiser la petite entreprise comme entité socio-économique. Une commission, sous la présidence de «Small business administration » a travaillé sur les critères de définition des PME qui reposent sur les critères suivants : d'Une part de marché relativement restreinte ; l'indépendance de la société ainsi que une gestion personnalisée de l'entreprise par son propriétaire.

Donc la PME est dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée et non par le biais d'une structure managériale formalisée.

Les propriétaires participent activement à tous les aspects de la gestion de l'entreprise et qu'il n'y a pas de délégation générale du pouvoir de décision. La taille de l'entreprise peut faire basculer cette gestion flexible caractérisée par un cadre prévisionnel à court terme, en une structure managériale un peu plus formalisée si l'entreprise atteint 200 employés.

¹⁰ M.MARCHESNAY, Gestion de la PME/PMI, édition NATHAN, Paris,1991,p40.

¹¹ Robert, Wtterwulge. La PME une entreprise humaine. édition Boeck. 1998, p.15

Le critère d'indépendance de la PME exclut les entreprises de taille réduite qui font partie d'un groupe plus important. Les filiales des grandes sociétés ne sont donc pas considérées comme PME. Ces études mettent l'accent sur la diversité des entreprises, et montrent la difficulté à aboutir à une définition unique.

c) Définition multicritères

la définition des critères d'ordre qualitatif, ont également été développés pour définir la PME et de distinguer la grande entreprise. Celle-ci est essentiellement basée sur les caractéristiques autres que la taille. Selon cet auteur, on ne peut définir la PME, sans tenir compte de trois éléments essentiels: ¹² l'incertitude, l'innovation et l'évolution des caractéristiques auxquelles elle doit faire face.

a) L'incertitude

L'incertitude se présente sous trois formes :

- La première est induite par sa dépendance au marché et l'imposition des prix par celui-ci.
- La seconde est due à une dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de clients du fait que l'entreprise n'offre qu'un seul produit ou service dont l'activité est limitée à la sous-traitance d'un produit unique pour une grande entreprise.
- La troisième résulte du lien qui unit le dirigeant à son entreprise. Les principales fonctions managériales et la propriété du capital sont généralement aux mains du dirigeant et/ou de sa famille. Dans ce type de gestion le dirigeant peut maximiser sa propre fonction et peut parfois préférer satisfaire ses aspirations plutôt qu'augmenter le profit et les ventes.

b) Le processus d'innovation

Les PME ne sont pas en mesure de concurrencer les grandes entreprises en termes de moyens financiers et humains consacrés à la recherche et au développement. De ce fait, elles sont à même d'introduire des innovations

¹² C Robert, Wtterwulghé, op.cit, p20.

fondamentalement différentes des produits existants à l'inverse des grandes entreprises qui mettent en valeur l'innovation des nouveaux produits par la fonction recherche et développement.¹³

c) L'évolution

L'évolution est liée au processus de changement et de croissance ; elle comporte plusieurs étapes définies en termes de structures organisationnelles.

L'auteur précise que la PME n'est pas une grande entreprise réduite, mais existe en tant qu'entité originale et flexible évoluant au fil des contingences économiques.

Différents éléments définissent une entreprise sur plusieurs continuum allant du moins au plus, de la très petite à la grande entreprise ¹⁴:

- De la centralisation à la décentralisation de la gestion ;
- D'un marché local et protégé à un marché national ou international;
- D'une stratégie intuitive à une stratégie formalisée ;
- D'un secteur traditionnel ou mature à un secteur moderne et à produits de pointe ;
- D'une technologie traditionnelle et d'une innovation faible à une technologie de pointe et à une innovation radicale¹⁵.

4. Typologie de la PME

La loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E), met en évidence dans ses articles 5, 6 et 7 trois types. A savoir¹⁶ :

- La moyenne entreprise est définie dans l'article 5 comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dans le chiffre d'affaires est compris entre

¹³ C Robert, Wtterwulghé, op.cit, pp21-22.

¹⁴ Chaouche Saliha, op.cit, p13.

¹⁵ C Robert, Wtterwulghé, op.cit, p22.

¹⁶ Journal officiel de la république algérienne, n°77 du 15 décembre 2001, portant sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E), p5.

200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de Dinars ;

- La petite entreprise dans l'article 6 est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de Dinars ;
- Selon l'article 7 la très petite entreprise ou micro entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de Dinars.

Section2 : Fondements théoriques des PME algérienne

1- La place des PME dans l'économie algérienne

Les PME ont une place prépondérante dans le système économique, car ils jouent un rôle essentiel dans la société algérienne, leurs succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie.

Selon le ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement les petites et moyennes entreprises représentent 1 093 170 entités. Et sont pour leur majorité des très petites entreprises (TPE) qui forment 97,7% de cette entité. Ces PME œuvrent dans différents secteurs et sont présentes sous des statuts juridiques distincts, cependant, plus de 99,9% de ces entreprises appartiennent au secteur privé.¹⁷

1-1- Évolution des PME en Algérie

La PME en Algérie est née à partir de la fin des années 1980. Dans cette période la PME a entraîné un développement important des petites et moyennes entreprises et du secteur privé. Cette évolution est liée aux réussites réalisées par les chefs d'entreprises par l'accompagnement d'une part, par le pouvoir public sous

¹⁷ Gadoum Hana et Djaout Yassinia, «Le financement des PME, cas BADR de Kherrata et la BDL d'Akbou, Master en sciences de gestion, Université Abderrahmane Mira, Béjaia, 2019, p12

forme de services et formations et d'autre part par les efforts fournis par ces entreprises, pour la mise à niveau de leurs entités.

Les PME constituent pour le moment le principal facteur du développement, de la création d'emploi et de l'investissement.

A cet égard, l'Algérie est dotée d'un parc industriel important constitué principalement de PME. Vu la concurrence imposée aux entreprises algériennes sur le marché local, l'Etat a décidé de soutenir celle-ci pour faire face à cette concurrence par l'adoption en leur faveur d'une politique d'accompagnement et un plan de qualification en y consacrant d'importantes ressources.

L'Algérie avait déterminé un concept précis de l'opération de mise à niveau dans le cadre « méda » destiné aux PME. Il s'agit d'une procédure contenue d'apprentissage, de réflexion, d'information et de transfert visant l'acquisition de méthodes, d'idées et de comportement nouveau par les entrepreneurs ainsi que de méthodes dynamiques et innovatrices.¹⁸

1-2-L'organisation dans le cadre de la PME

Par sa contribution à la formulation de la stratégie, par son influence sur les réseaux de communication interne et externes et par ses caractéristiques dans le cadre de la petite et moyenne entreprise (R.Wtterwulghe, 1998), l'organisation ne serait qu'un facteur facilitateur de fonctionnement pouvant procurer à ce type d'entreprise plus de compétitivité (C.D.Debray, 1998) notamment si bien maîtrisée au cours du cycle de vie. Sur le tableau suivant apparaissent les résultats de notre enquête par rapport à ce point. En effet ce dernier affiche qu'à hauteur de 75%, les dirigeants interviewés soutiennent cette idée et ajoutent à cela l'importance des mécanismes d'incitation des hommes, l'importance de l'arrangement des différentes unités et celle d'une nette définition des mécanismes régissant leur collaboration ; mais aussi et surtout l'importance du maintien de ce facteur pour la pérennité du projet de l'entreprise. Pour que l'organisation soit adaptée, le choix de la forme

¹⁸ ZALATOU Naima, « Les PME et l'attractivité des IDE en Algérie », Doctorat en Sciences économiques, spécialité économie internationale, Université Oran, 2021, p85

organisationnelle doit s'opérer en fonction de l'environnement dans lequel l'entreprise s'insère et évolue et du contexte concurrentiel.

2- Importance de l'organisation dans la PME

Tableau n°01 : Importance de l'organisation dans la PME

Nature de la PME	NB de PME ayant répondu positivement	%	Nombre de PME ayant répondu par non	%	Total PME	%
PME privées	14	70%	5	25%	19	0,95
PME publiques	1	5%	0	0	1	0,05
Total PME	15	75%	5	25%	20	1

Source : Conception personnelle à partir des données et résultats de l'enquête 2010-2011.

2-1- Évolution des PME algérienne durant la période 2008-2018.

L'Algérie comme d'autre pays, a pris conscience à la croissance des PME, son apport important pour l'emploi, et a la réalisation d'une évolution positive comme l'indiquent les statistiques du tableau suivant :

Tableau n°02 : Évolution des PME algérienne durant la période 2008-2018.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Privées	517900	570240	618515	542314	686825	747387	820194	896279	1013637	1060025	1092908
publiques	626	598	557	599	561	547	544	532	538	264	262

Source : Bulletin d'information n°33 de semestre 2018 du ministère de développement industrielle et la promotion de l'investissement

Le tableau ci-dessus signale clairement que l'évolution des PME privé les créés durant la période 2008-2018 suit l'augmentation de nombre des PME, où il est passé de 517900 en 2008 à 1091908 en 2018. Nous observons aussi que les PME publiques à l'exception de l'année 2011 et 2016 à 2017 qui ont marquée par la création de quelques entreprises.

2-2- Population globale des PME à la fin de S1/2018

Tableau n°03: Population globale des PME à la fin de S1/2018

Types de PME	Nombre de PME	Part (%)
PME Privés		
Personnes morales	6258 219	57,47
Personnées physiques	464 689	42,51
Dont profession libérales	223 195	20,42
Dont activités artisanales	241 494	22,09
S/ total (1)	1 092 908	99,98
PME publiques		
Personnes morales	262	0,02
S/total (2)	262	0,02
Total	1 093 170	100

Source : Bulletin d'information n°33 de semestre 2018 du ministère de développement industrielle et la promotion de l'investissement

2-3-Répartition des PME selon leur taille

La très petite entreprise (TPE) ou la micro entreprise d'envergure familiale domine la structure globale des PME en Algérie. L'examen de la structure de la population des PME selon le nombre des salariées déclarés (voir le tableau n° 04 met en évidence, la prépondérance de la très petite entreprise (TPE) ou de la micro entreprise en Algérie.

Tableau n°04: répartition des PME privées créent durant le premier semestre 2018 selon la taille.

PME par effectif	Nombre des PME	%
Très petite entreprise (TPE) 1 à 9 salariés	1068005	97.72
Petite entreprise (PE) 10 à 49 salariés	21770	1.99
Moyenne entreprise (ME) 50 à 249 salariés	3133	0.29
Total	1092908	100

Source : Bulletin d'information n°33 de semestre 2018 du ministère de développement industrielle et la promotion de l'investissement

Nous constatons dans la tableau ci-dessus que les PME de très petites tailles représentent la grande majorité de l'ensemble des nouvelles PME soit 97,72%, et une faible proportion de 1.99% des petites entreprises et seulement 0.29% des moyennes entreprises.

Cependant, on analyse uniquement les PME publiques, nous constatons que, contrairement aux PME privées la catégorie moyenne entreprise prédominante comme le montre le tableau ci-après.

3- L'importance des PME au niveau économique et social ¹⁹

Les réformes, qui ont été amorcées en Algérie depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché. Cette nouvelle politique a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national, à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix ce qui a permis l'émergence du secteur des PME, un véritable moteur de développement économique. Le pouvoir public algérien a décidé de soutenir et d'aider les PME afin de réaliser les objectifs de développement durable et de croissance économique. ²⁰

3-1-La Contribution à l'intégration économique

Un bon développement est celui qui permet d'accroître la consommation des produits et des ressources locales. A cet effet, la PME se prête mieux à ce rôle car elle exerce des effets d'entraînement, c'est-à-dire qu'elle contribue à la valorisation des ressources internes par la création d'autres activités de base telle que le développement de l'agriculture, l'intégration du secteur artisanal, et le développement du secteur tertiaire.

3-2 Augmentation de la consommation des ressources locales

Les PME sont aptes à utiliser les ressources locales, ainsi du fait de la faiblesse de leurs investissements, elles éprouvent des difficultés pour importer les matières qui nécessitent beaucoup de devises et de formalités pour l'importation.

¹⁹ ZALATOU Naima, « Les PME et l'attractivité des IDE en Algérie », Doctorat en Sciences économique, spécialité économie internationale, Université Oran, 2021, p35.

²⁰ Ibid, p101.

Pour pallier à cela, elles se tournent vers les sources intérieures d'approvisionnement, contribuant ainsi à réduire la dépendance à l'égard des importations et à élargir le marché intérieur.

3-3- Création des foyers de richesse

Les PME contribuent efficacement à la création de nouveaux postes de travail, et par conséquent, elles jouent un rôle assez important dans la création des richesses par le biais de la distribution des revenus.

3-4- Intégration industrielle et innovation technologique

Les PME contribuent à l'essor de l'industrie et de l'innovation technologique. Elles occupent une place prépondérante dans la fabrication des pièces et des composantes pour les grandes entreprises en raison de la spécialisation de leur compétence et de leur coût de production.

3-5- Contribution à la décentralisation et la régionalisation de l'économie et de l'industrie

Une promotion active des PME notamment dans leur aspect industriel dans des zones rurales, serait un moyen de décentraliser l'industrie pour accélérer le développement rural.

Ainsi, cette promotion des PMI offre des possibilités d'établir une liaison entre la production agricole et la production industrielle. Vue dans ce contexte, la PME contribuera dans des meilleures conditions comme facteur de décentralisation de l'économie et de l'industrie, d'une part, et facteur de stabilisation de la production dans les milieux ruraux d'autre part.²¹

4- Les spécificités des PME :

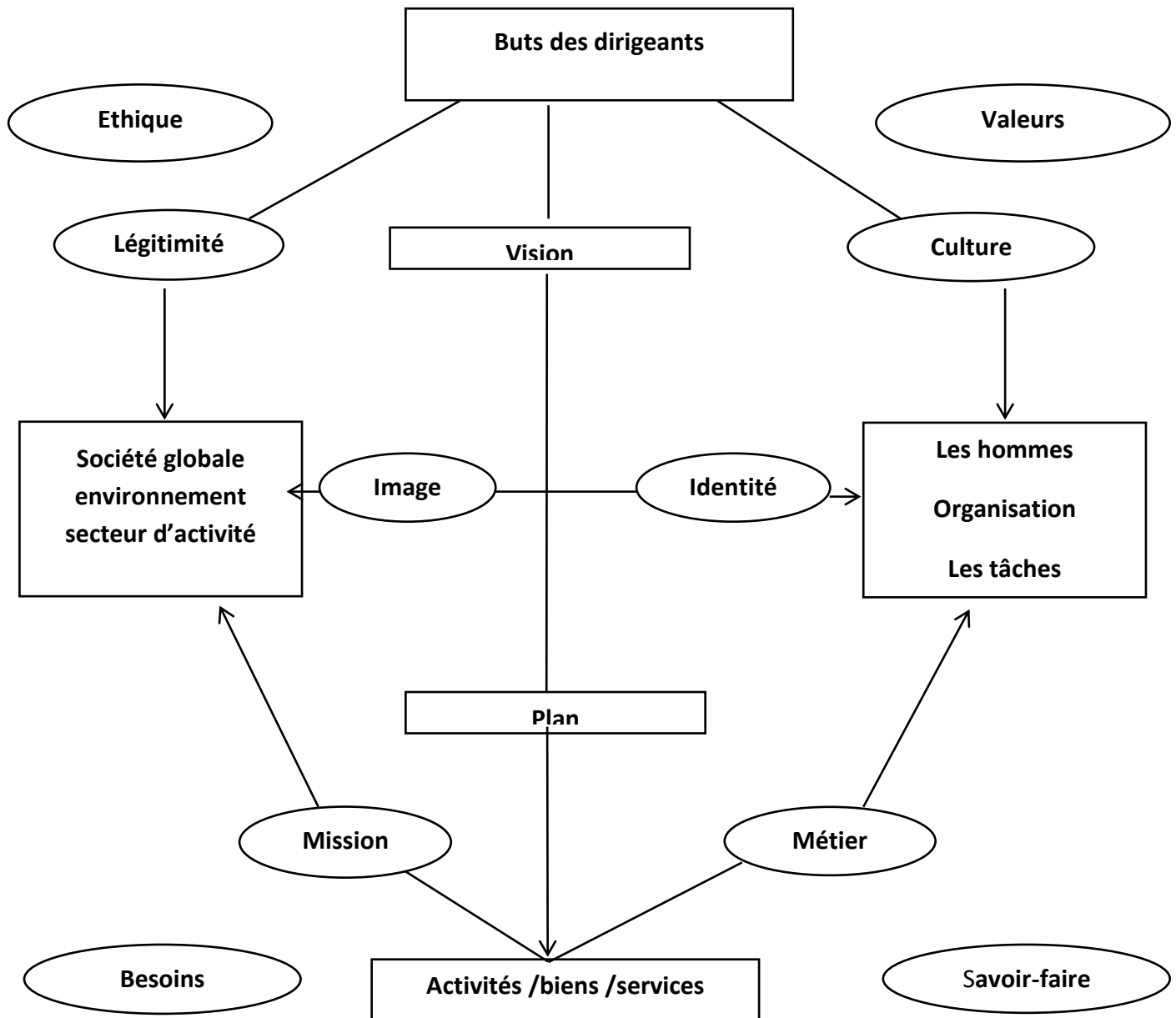
Marches Ney (1991) s'est intéressé aux spécificités du système de gestion des PME. Il insiste sur le rôle déterminant du dirigeant et sur le caractère global du système de gestion.

²¹ Rouaiguia Lamia, op.cit, pp9-10

Les dirigeants jouent un rôle rend floue la frontière entre décision stratégique et décision opérationnelle. D'autant plus que certaines décisions de gestion courante peuvent avoir des implications sur le devenir de l'entreprise :

Le recrutement d'un salarié, le démarchage d'un prospect, le départ à la retraite d'un salarié²².

Figure n°01 : Le système de gestion de la petite entreprise



Michel MARCHESNAY, Karim MESSEGHEM, « Cas des stratégies des PME », édition EMS, 2001,

p.09

²² Michel MARCHESNAY, Karim MESSEGHEM, Op –Cit, p15.

Parle d'effet de grossissement. Cet effet hadits l'idée que le poids relatif de chacun et beaucoup plus important et que les décisions ont un impact plus fort en PME. Autrement dit, il y a une amplification des phénomènes en petite entreprise.

- **L'approche systémique :**

Défendue par man Chesnay exige d'analysé ensemble les buts, l'environnement, l'organisation et les activités. La grille qu'il propose peut être utilisée pour conduire des diagnostics stratégiques en PME et notamment pour apprécier la cohérence du système de gestion, à travers la prise en compte des interrelations entre les différentes composantes du système. Et la pertinence du projet stratégique.

- **Les buts :**

L'étude des buts des dirigeants est indispensable car il conditionne les choix stratégiques. Ils permettent d'apprécier l'efficacité du dirigeant et de son entreprise en particulier lorsqu'ils sont formulés sous un angle économique. Les buts sont largement influencés par le projet du dirigeant.

L'éthique est au centre de la relation entre les buts et l'environnement social. L'éthique d'une entreprise regroupe un ensemble de principes, de valeurs et de croyances qui dirigent la conduite des individus. Elle a pour ambition de distinguer, par une réflexion personnelle, la bonne et mauvaise façon d'agir. L'éthique exerce une influence sur la performance. En effet est à la fois :

- Couteuse puisqu'elle influence sur la politique environnementale, sur la politique du GRH.
- Et source de profit dans la mesure où elle améliore l'usage, interne, source de satisfaction pour les salariés, et l'usage externe, source de satisfaction pour le client.

Les buts des dirigeants s'inscrivent dans vision, c'est-à-dire dans les présentations qu'il se fait de son entreprise et de son environnement dans les années à venir. Le passage de la vision à l'action se traduit par la définition du plan. Les travaux consacrés aux PME montrent que la formalisation de la politique d'entreprise est très faible et que le système de planification est peu développé dans ces entreprises.

➤ **L'organisation :**

L'analyse de l'organisation se décompose en niveaux :

➤ **Le niveau des individus :** C'est-à-dire des personnes qui travaillent dans l'entreprise. Ces personnes partagent plus ou moins les valeurs du dirigeant. La culture est le fruit de l'histoire de l'entreprise. Elle permet de comprendre le degré d'implication des salariés.

➤ **Le niveau des tâches :** rendre aux fonctions regroupées dans des services. Plus l'entreprise est petite, plus l'organisation des tâches est indifférenciée et le personnel polyvalent. La coordination se fait le plus souvent par ajustement naturel et par supervision directe.

Les frontières de l'organisation sont parfois floues en particulier lorsque l'entreprise fait partie d'un réseau. En effet, il peut y avoir des échanges de salariés, le niveau en commun de ressources.

➤ **L'environnement :**

L'environnement doit également être scindé en deux niveaux :

a) L'environnement concurrentiel :

Correspond à l'ensemble des entreprises avec lesquelles la PME est en concurrence direct ou indirect. Mais il comprend aussi les partenaires économiques de la PME (clients et distributeurs, fournisseurs et prestataires de services).

Cet environnement peut être analysé en retenant trois niveaux :

L'industrie ou le secteur, la filière et le marché (Marches Ney 1995). Chacun de ces niveaux est caractérisé par un risque spécifique :

Tableau n°05 : L'analyse de l'environnement :

Niveau	Risque	Critères
Industrie	Vulnérabilité	Complicités, turbulence, accessibilité
Filière	Dépendance	Concentration, substituabilité, essentialité
Marché	Agressivité	Hostilité

Source : Marchas Ney 1995

La PME est très souvent handicapée par son absence de pouvoir, mais elle est avantagée par la forte personnalisation des rapports. En générale la PME est caractérisée par une forte dépendance et une forte vulnérabilité.

b) L'environnement social :

Comprend les collectivités et institutions locales, mais aussi les réseaux de relations personnelles tissées par le dirigeant. En PME, cet environnement est particulièrement important puisqu'il peut sévir de sources d'information, de moyen de financement. Les dirigeants peuvent établir des relations interactives avec trois types d'acteurs :

- **Les acteurs exerçant une fonction tutélaire :**
 - Il s'agit des administrations publiques, des collectivités locales, des institutions consulaires (CCI) ;
 - Les acteurs exerçants une fonction d'expertise, c'est-à-dire susceptible de fournir aide et conseil aux entreprises (ANVAR, expert-comptable...) ;
 - Les acteurs exerçants un rôle partenarial, qu'il s'agisse de fournisseurs, de clients de groupements professionnels.

➤ Les activités :

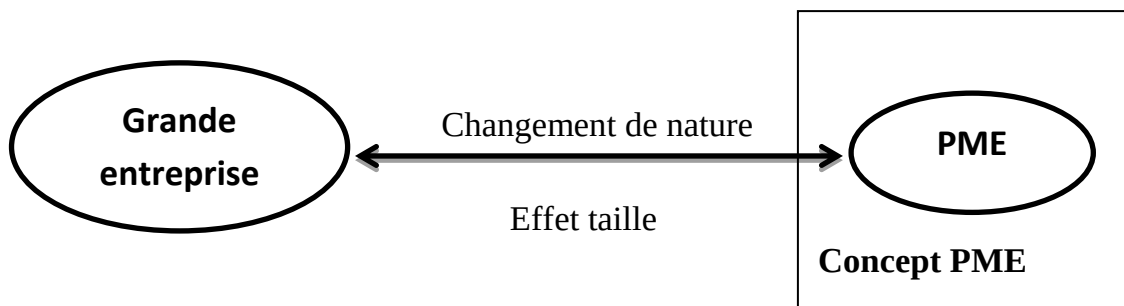
Une activité peut être définie comme un ensemble homogène de biens et service répondant à des besoins de la clientèle actuelle ou potentielle, réalisés par l'entreprise, à partir de ses propres savoir-faire, ou s'appuyant sur ceux de ses partenaires. Elle repose sur l'articulation entre le besoin satisfait (mission) et le savoir-faire (métier).

Le dirigeant doit faire en sorte que ses activités soient compétitives. La compétitivité à longterm a été appréciée en termes d'efficacités. L'efficacité traduit la capacité de l'entreprise à gérer ses ressources de la meilleure façon afin d'obtenir les coûts les plus bas, mais aussi la meilleure qualité, c'est-à-dire le moins de défaut²³

Cependant, la compétitivité fait également référence à l'adéquation aux attentes des clients. La qualité se mesure par la satisfaction que retirent les clients des caractéristiques du produit et des services qui lui sont associés. Cela nécessite bien son tout indiscutable par rapport aux grandes entreprises.

Les PME sont caractérisées par un nombre limité d'activités et un marché plutôt-local, ce qui renforce la personnalisation des relations avec les partenaires de l'entreprise.

Figure n°02 : Le courant de la spécificité :



Source : O. Torées : « PME, de nouvelle approche ». Ed, Economica, p29

4-1-Au niveau de la détermination du rendement

Dans cette logique d'allocation des ressources sous-jacent à la théorie financière standard, une des spécificités financière des PME est que leurs propriétaires ne sont pas titulaires d'un portefeuille d'actifs financiers suffisamment diversifié. Il n'est pas rare de constater que souvent les actions de leurs sociétés constituent la quasi-totalité de leurs actions de leurs patrimoines. Ils ne peuvent donc bénéficier des avantages d'une diversification des risques, et ce d'autant plus qu'ils investissent dans leur entreprise leur métier, leur savoir-faire, leur emploi. Cet

²³Michel MARCHESNAY, Karim, MESSEGHEM , Op –Cit, p17.

amalgame financier et humain est un facteur considérable d'accroissement des coûts de faillite.

Par ailleurs, les PME posent un problème de détermination du rendement réel. D'une part, les dirigeants propriétaires peuvent avoir une très grande flexibilité dans le versement de leur rémunération. D'autre part, la concentration du pouvoir et la faible formalisation du système d'information peuvent conduire à l'existence d'avantages en nature, de détournement de valeur.

Enfin, de nombreuses enquêtes auprès de dirigeants ont confirmé l'importance pour ces derniers de leur statut social, de leur image de l'estime qu'ils ont eux-mêmes autant passé sur une non-monétaire de rémunération peuvent peser sur une non-optimalisation du rendement financier stricto-sensu, ce phénomène peut être plus fort dans les PME familiales, qui peuvent être des sources de travail ou de revenus pour les membres de famille.

Moins comatants que des cadres « extérieurs » ou tout simplement en surnombre. Dans, ce type d'entreprises, la valeur, Me mahon (1992) estime d'ailleurs que cela peut être envisagé comme une facture de maintenance de la valeur de la firme.

Le rendement réel de la PME sera également effectué par des considérations et des plus valeurs, dans un contexte où souvent d'entreprise constitue l'essentiel du patrimoine des dirigeants, influence non seulement la distribution des revenus, mais aussi les choix, des structures de financement et de propriété du capital sans parler des problèmes des fonds fiscaux facilités par la difficulté d'exercer un contrôle sur un pouvoir très concentré.

4-2- Au niveau de la constitution du risque

La première distraction dans la constitution du risque est liée au fait que les titres de financement (action, dettes) des PME ne forment pas l'objet de transactions régulières sur un véritable marché financier, la quasi-totalité des PME n'est pas cotée et, même quand elle, le sont sur des marchés en France, Belgique, Italie, et à partir de 1996 de

nouveau marché en France et L'AIM on Royaume-Uni) , la liquidité est généralement inférieur a celle des grandes entreprise

Cette liquidité empêche une évaluation collective par le marché et limite les possibilités de sortie des investissements.

Ce risque de liquidité pour les propriétaires des PME est d'autant plus fort qu'une des caractéristiques de la propriété du capital est d'être concentrée. A cela, s'ajoute le fait que la logique même de la responsabilité limitée liée aux sociétés, de capitaux peuvent être réduite par le comportement, de certains prêteurs exigeants des garanties sur les biens propres des dirigeants-actionnaires. Cette attitude est souvent motivée par un manque de confiance dans les capacités de management des propriétaires-dirigeants ; le pouvoir étant perçu comme peu délégué, fortement concentré, il est ressenti un risque élevé de mauvaise information, d'une compétence ou de surestimation de ses capacités (BEUYMAN, 1983 ; Péacoch, 1985 et B,1987). De plus, les fondateurs d'une société sont considérés comme des preneurs de risque élevés, en tout cas généralement supérieurs à ce que les rendements autoriseraient sur un horizon à moyen terme (Mc Mahan et Al, 1993).²⁴

²⁴ Bernard BELLETANTE, Nadine LEURATTO, Bernard PARANQUE « diversité économique et mode de financement des PME » Edition, Harmattan, Août 2012, p178.

Conclusion du chapitre

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que les petites et moyennes entreprises, elles se caractérisent par un certain nombre de caractéristiques et de critères qualitatifs et quantitatifs qui revêtent une grande importance pour le développement local et national, nous avons également traité des différents concepts PME, vu en d'autres points que les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans le processus de l'attirer de l'investissement direct étranger.

Chapitre II

***Contraintes de développement, enjeux
et perspectives***

Introduction du chapitre

Différents accompagnement d'entreprise comme financement d'entreprise directe ou indirecte visent à améliorer les services fournis aux créateurs et repreneurs d'entreprises quel que soit sa qualité ou quantité pendant leur création. Cet appui a un effet positif sur le développement et la rentabilité des jeunes entreprises. C'est pour cette raison que, dans tous les pays du monde entier, le nombre de structures d'accompagnement à la Création d'entreprise a considérablement augmenté.

Ce chapitre traite deux sections, dans la première nous allons présenter l'accompagnement à la création d'entreprise, appuis et dispositifs, la deuxième traite les modes de financement des entreprises.

Section 1 : Accompagnement à la création d'entreprise, appuis et dispositifs

La source de création d'entreprise est fondée sur la créateurs d'accompagnement de l'entreprise à lever sa tête, et de fixer les objectifs et des mesures de réussite et de réduire les effets négatifs sous les conditions étudiées ainsi que les outils et mécanismes d'appui mis à la disposition de la création d'entreprise.

1- Définition de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Selon le dictionnaire Larousse, l'accompagnement est défini comme étant : «le fait d'aller quelque part avec quelqu'un, escorter, mettre en place des mesures visant à atténuer (réduire) les effets négatifs sur quelqu'un, ainsi l'accompagnement considéré comme « un processus qui consiste à « faire passer » une personne d'un état à un autre, voire à l'influencer pour qu'elle prenne des décisions. Or l'accompagnement vise à rendre le créateur autonome et accompagnant ne doit en aucun cas se substituer au créateur ».²⁵

²⁵ Kizaba. G., *Entrepreneuriat & accompagnement, outils actions et paradigmes nouveaux*, éd L'Harmattan, Paris, 2008, p74.

2- Conditions de réussites de l'accompagnement à la création d'entreprise

Des études montrent que « les compétences initiales du créateur d'entreprise relèvent de son histoire de vie celle-ci est constituée d'un ensemble d'interaction avec plusieurs milieux ; familial, scolaire et/ou universitaire, professionnel et social ». ²⁶

La famille de l'entrepreneur constituer souvent une source d'initiation naturelle à la création d'entreprise alors que la formation développe la transversalité des connaissances et que l'expérience demeure un des processus fondamentaux de construction effective des compétences transversale.

Les démarches d'accompagnement à la création d'entreprise permettent de mieux mettre en valeur les interactions qui lient ces trois sources de compétences : *entrepreneuriales dans une perspective de mobilisation des ressources locale marchandes et non marchandes*.

En fait, le succès ou l'échec de la création d'entreprise dépend du créateur lui – même, mais celui-ci ne peut rien s'il ne dispose pas d'un certain nombre d'aides quantitatives (capitaux, infrastructure) et qualitative (information, réseaux de partenaires et de clients ou technologies utiles) et compétences (savoir-faire de consultants et de personnel qualifiée).

Pourtant, le fait d'avoir à disposition toutes les ressources et moyens à la création d'entreprise garantit pas la réussite future de celle-ci. Pour mener à bien son projet, le créateur doit maîtriser un certain nombre de compétences et d'outils

L'accompagnement permet de lui faire comprendre, qu'il a un besoin réel d'apprentissage pour mieux piloter son entreprise, que se soit dan la première phase de création ou dan une perspective de particularisation des facteurs clés de succès.

L'influence combinée des trois sources des compétences entrepreneuriales, ainsi que l'équilibre entre les exigences professionnelles et la priorité familiale. Les motivations (goût de risque, indépendances, envie d'entreprendre, profit et goût des

²⁶ DOKOU Gérard A Kokou et VERNIER Eric, « la petite entreprise elle atout d'un grand accompagnement aux choix stratégiques », Ed L'harmattan, Paris,2006, p 31

responsabilités, et les facteurs de personnalité, facilite la réalisation et les succès de projet de création. Il s'agit notamment, de l'âge, de niveau d'instruction et de savoir-être.

Le passé de créateur, son diplômé, son expérience, sa personnalité conditionnent son succès ou son échec. Nous devons créer en fonction de nos diplômes, de nos compétences. En effet, l'expérience dans le domaine est un facteur de succès.

De plus, l'activité antérieure de créateur influence la survie, si c'est un ancien cadre au agent de maîtrise ou s'il a déjà exercé en indépendant, il aura un taux de survie de plus de 70% (73% pour un ancien cadre et 74% pour un indépendant au bout de 3 ans). Car le fait d'avoir des relations augmente la survie, seulement 17% des créations, dont le créateur est un ancien chômeur, se développent.

Un autre type de compétences est indispensables : celles de comportement, en effet, le savoir-être aura des effets sur le choix des clients qui vont acheter ou non leur produit à la société. Il faut agir en tant que chef d'entreprise pour être reconnu comme tel.

3- Outils et mécanismes d'appui à la création d'entreprise

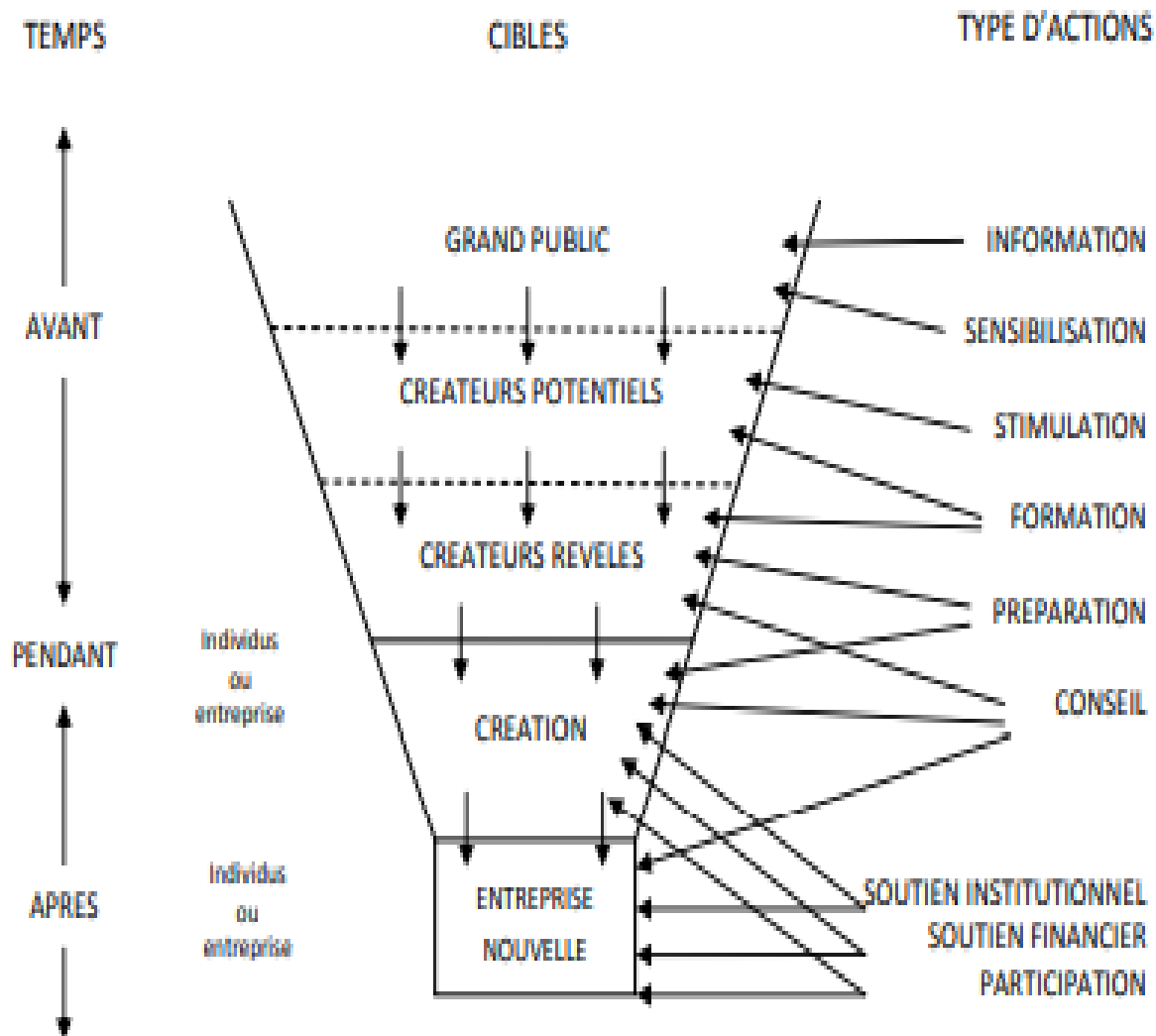
La distinction existant entre outils d'appui et mécanisme d'appui. Est que les outils d'appui sont généralement du ressort des structures et des organismes privés et publics, alors que les mécanismes d'appui sont plus du ressort des pouvoirs publics et des gouvernements. A savoir :

3-1- Outils de l'accompagnement entrepreneurial

La création d'entreprise s'applique suivant trois phases. La première correspond à celle qui vient avant la création, depuis la fécondation et l'émergence de l'idée jusqu'à la création. La deuxième phase est pendant la création, période qui s'étale de la mise en œuvre effective du projet à son existence juridique. Quant à la

troisième phase, elle va de la création, jusqu'aux premières années de son existence : c'est la phase après création.²⁷ Comme le montre la figure ci-après :

Figure n°03 : Le processus d'aide et d'assistance à la création et au développement des entreprises.



Source : Benoun M. et Sénicourt P. Le processus d'aide et d'assistance à la création et au développement des entreprises. Revue Française de Gestion, novembre-décembre, 1994, p107

²⁷Afef Kalel Boukhris, Les systèmes d'appui à la création d'entreprises en Tunisie. Quels enjeux et quels rôles pour les jeunes diplômés porteurs de projets ?- cas de la région de Sfax, Thèse doctorat en sciences économiques, Université de Sfax et université Bourgogne, 2015, p

En se référant au schéma précédent, on remarque qu'une fonction technique d'accompagnement devrait être développée pour aboutir à un système fiable d'aide et d'assistance à la création d'entreprise, notamment par ²⁸:

❖ ***L'information et la sensibilisation***

Souvent elle est d'ordre général, et s'adresse au grand public, l'informant sur l'importance de l'entrepreneuriat. Elle suscite l'intérêt des candidats, en les faisant passer d'une attitude négative ou neutre, à une attitude réceptive et positive vis-à-vis de la création d'entreprise.

❖ ***La stimulation et la formation***

Il s'agit là d'un ensemble d'informations et d'actions orienté plus aux créateurs potentiels, leur permettant l'acquisition des connaissances en matière d'avantages, aides financières... et les rendant capables de prendre la décision de créer un projet. Cette formation générale destinée aux créateurs potentiels, peut revêtir un aspect spécifique, et sera donc destinée aux créateurs révélés. Elle prend souvent la forme d'une préparation à l'action de réaliser le projet.

❖ ***La préparation et le conseil***

A ce niveau, la formation passe souvent par une assistance plus ou moins personnalisée. Le créateur révélé exprime un besoin en termes de conseils, le plus souvent dans le domaine technique, juridique, financier ou commercial. Cette assistance peut lui permettre d'éviter des erreurs qui ont pu être commises, et de réduire les risques qui pourraient se révéler.

Vient donc la phase d'accompagnement proprement dite, où l'appui sera focalisé sur l'accomplissement des séances de formations dans le but de soutenir le porteur de projet dans l'élaboration de l'étude de faisabilité de son projet, et notamment l'étude de l'opportunité de l'idée, l'étude de marché, l'étude juridique, financière...

²⁸Afef Kalel Boukhris, op.cit, pp88-89.

3-2- Les mécanismes d'appui à la création d'entreprise

Le classement des mécanismes d'appui à la création d'entreprise, sont classés en ordre politique comme ²⁹:

3-2-1- Mécanismes financières

Les mécanismes financiers sont classés comme suit :

a- Dons

C'est une abondance d'une somme d'argent ou d'une propriété d'un bien sans contrepartie réelle ou monétaire (gratuitement).

b- Les subventions

C'est une somme versée par les autorités publiques afin de venir en aide à une unité économique (entreprise, ménage, collectivité territoriale) pour la réalisation d'un objectif jugé économiquement et/ou socialement souhaitable. Ainsi, des subventions peuvent favoriser la création d'emplois, le maintien d'activité agricole ou la création culturelle.

c. Les crédits

Mécanisme par lequel une personne (débitrice) obtient un bien ou une somme d'un créancier en échange de la promesse d'un paiement différé de la contrepartie.

« Le crédit permet donc de consommer un bien produit par autrui avant d'en avoir produit soi-même l'équivalent, il rend effective une demande, jusque la virtuelle, et anticipe une production à venir qu'il facilitera, c'est un moyen essentiel de financement de l'économie »³⁰

²⁹AROUDJ LYNDIA . AMOUR RADIA, Le rôle de l'accompagnement dans l'appui à la création d'entreprise, cas de l'ENSEJ (antenne de Tizi-Ouzou), Master en sciences commerciales, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2017, pp46-47

³⁰ BAZUREAU Frank, BOSC Serge, CENDRON Jean-Pierre, COMBEMACE Pascal, FAUGERE Jean-Pierre, « dictionnaire économie et de science sociales, Ed NATAN, Paris,1989,P78

d- Les primes d'Aménagement

C'est une subvention d'équipement destinée à la promotion d'activités dans certaines zones de territoire national.

3.2.2 Mécanismes réglementaire

Le mécanisme réglementaire est classé comme suit : garanties, guichet unique, assouplissement des procédures.

a- Les garantis

C'est une assurance garantissant une indemnisation en cas de risque comme il peut signifier un engagement à rembourser. C'est-à-dire solvabilité de l'emprunteur (client).³¹

b- Le guichet unique

Il s'agit d'une institution très importante qui doit accomplir les formalités constitutives des entreprises et permettre la mise en œuvre les projets d'investissement.

C'est une institution décentralisée, puis qu'elle est créée au niveau de la wilaya, siégeant en son sein les représentants locaux des agences de soutien à l'emploi de jeunes, des impôts, des domaines, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail ainsi que le représentant de L'APC du lieu ou le guiche unique est implanté.

c- Assouplissement des procédures

Intervention qui permet de rendre moins stricte ou plus tolérant les procédures liées à l'exploitation d'un projet.

³¹, AROUDJ LYNDIA . AMOUR RADIA op.cit, p48

3-2-3- Mécanismes sociales

S'effectuée par l'exonération des charges sociales, qui représentent une suppression d'une part ou de la totalité des versements en espèces ou en nature que la loi oblige tout employeur (entreprise, ménage, administration) à effectuer à une caisse officielle pour la couverture des besoins sociaux.

3-2-4- Mécanismes fiscaux**a- Dégrèvement**

Réduction ou exonération accordées à titre exceptionnel ou durable à un contribuable ou à une catégorie de contribuable, ou bien c'est une remise totale ou partielle d'impôts en vue de soulager certaines catégories ou pour encourager certain comportement (épargne, investissement).

b- Exonération fiscale

Suppression d'une part ou de la totalité d'une taxe ou d'une obligation liée à la fiscalité.³²

c. Zone franche

C'est une zone géographique d'un pays bénéficiant d'avantages tel que l'exonération de charges fiscales.

3-2-5- Mécanismes logistiques

Les mécanismes logistique est dans l'ordre de : construction de pépinières d'entreprise publique, construction de pôles technologiques et de centre d'incubation.

a- Pépinière d'entreprise publique

La pépinière a pour objectif la sensibilisation des futurs porteurs d'idées sur le rôle et l'intérêt des pépinières par tous supports de communication (séminaire,

³², AROUDJ LYNDIA . AMOUR RADIA op.cit, pp48-49

prospectus, journaux, dans une première étape, dans une deuxième étape, formation des porteurs d'idées sélectionnés au management d'entreprise.

b- Pôles technologiques

Synonyme de centre moteur mais peut désigner en termes concret une grande entreprise, une agglomération, une région, un secteur, un pays qui exerce un pouvoir économique sur les autres, se manifestant par l'attraction des hommes, des capitaux et marchandises et des effets de rayonnement, d'entraînement.

c- Centre incubateurs

Structure d'accompagnement avec éventuellement participation au capital, pour les porteurs de projet et les fondateurs d'entreprises. L'incubateur apporte des fonds d'amorçage, fournit des conseils et des actifs réels (locaux, réseau et matériel informatique...) ³³.

4- Dispositifs et programmes d'accompagnement à la création d'entreprise

En raison de contraintes économiques qu'a connue plusieurs pays du monde, notamment dans les années 1980, les gouvernements ont décidé de créer des programmes d'emplois, orientés principalement vers la création d'emplois, indépendants et touchant les jeunes. ³⁴

4-1- Dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise

4-1-1- Définition des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise

Les dispositifs d'appui à la création d'entreprise, notamment en direction d'un public en difficulté, connaissent un essor particulier depuis une dizaine d'années. Des structures associatives et publiques côtoient désormais dans le champ de la création d'entreprise les acteurs historiques et institutionnels qui sont les chambres de

³³AROUDJ LYNDIA . AMOUR RADIA , op.cit, p49

³⁴Ibid, P48

commerce et d'industrie et les chambre des métiers, ainsi que les acteurs privé spécialisée (expert-comptable, avocat)³⁵

4-1-2- Objectifs des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise

L'objectif de ces dispositifs est d'inciter les chômeurs ou les sans-emplois à crée leurs entreprises pour favoriser leurs retour à l'emploi. Ils sont en cela aidés par des associations, coopératives et structures publiques, dont les métiers s'articulent autour de l'accompagnement et / ou du financement du projet, ces dispositifs présentent une double facette, ils apparaissent comme une voie possible de lutter contre le chômage et l'exclusion, et constitue un maillon de la politique de l'emploi : ils s'inscrivent donc dans le champ de la politique sociale.

4-2- Programmes d'accompagnement à la création d'entreprise

4-2-1- Programme d'Appui au Développement des PME (Euro Développement PME)

Le programme Euro Développement PME a été lancé en 2002, est le projet d'appui le plus important en termes de ressources mobilisées, avec un budget de 62,9 millions d'euros. Il vise la mise à niveau des entreprises privées industrielles ainsi que les entreprises qui sont liées au secteur de l'industrie dont la taille, est comprise entre 20 et 250 salariés.

Le projet est domicilié auprès du Ministère de la PME et de l'Artisanat et financé par ce dernier conjointement avec la Commission Européenne. Il est dirigé par une Unité de Gestion de Projet (UGP) qui a pour missions, la coordination et la gestion opérationnelle des activités du projet. Il dispose d'un siège à Alger et de cinq antennes dans les régions : Alger, Annaba, Ghardaïa, Oran et Sétif. Il est constitué de trois volets³⁶ :

³⁵, AROUDJ LYNDIA . AMOUR RADIA op.cit, pp48-49

³⁶ CHERRARA Walid, Les stratégies de la PME, Le cas Algérien, Magister en Management, Université d'Oran, 2013, p1

- **Volet 1 :** Appui direct aux PME : il s'agit principalement de la réalisation de pré-diagnostic, d'actions de mise à niveau dans les entreprises et l'organisation de séminaires de formation.

A la fin avril 2006, ce programme a touché 550 entreprises, dont 150 ont bénéficié d'actions de mise à niveau.

- **Volet 2 :** Appui financier : le projet a fourni un appui à la création d'un Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR) et a permis la formation d'analystes des banques algériennes aux techniques d'appréciation des risques entreprise.
- **Volet 3 :** Appui à l'environnement institutionnel des PME : le projet a permis la création d'un Conseil National Consultatif de la PME. Il a aussi financé des formations destinées aux associations patronales et professionnelles ainsi qu'aux chambres de commerce et d'industrie et aux cadres du Ministère de la PME et de l'Artisanat.

Une étude d'impact du programme EDPME a été réalisée au deuxième trimestre 2006 a révélé que³⁷ :

- La mise à niveau intéresse toutes les entreprises ;
- L'impact du programme est jugé en majorité, satisfaisant sur révolution de l'entreprise ;
- Pour beaucoup de patrons, la compétitivité de leurs entreprises reste difficile à corréler avec les actions de la mise à niveau ;
- Certaines entreprises considèrent que le programme de mise à niveau ne satisfait pas leurs principales préoccupations.

4-2-2- Le Programme National de Mise à Niveau de la PME

Afin d'améliorer l'environnement des entreprises de petite taille et de promouvoir leur développement, étant données qu'elles ne sont pas prises dans le cadre des programmes précédents, les pouvoirs publics par l'intermédiaire du

³⁷ MERZOUK FARIDA, article « PME et compétitivité en Algérie », Université Bouira, p290. Sur site : <https://www.asjp.cerist.dz>

Ministère de la PME et de l'Artisanat ont mis en place un programme de mise à niveau co-financé par l'Union Européenne en l'année 2000. Le but de ce programme est d'améliorer les capacités de production de ces entreprises, une meilleure compétitivité au niveau des prix/qualité et innovation ainsi qu'une insertion dans le marché mondial. Le financement de ce programme est de l'ordre de 1 milliards DA annuellement.³⁸

Officiellement ce programme a été lancé en février 2007 pour une période de six ans, avec comme objectif la mise à niveau de 6000 PME, et selon FANDPME et jusqu'à la fin de l'année 2009, plus de 670 demandes émanant des entreprises souhaitant adhérer au programme national de mise à niveau ont été enregistrées. Toutefois, 63 PME seulement ont pu bénéficier d'une réelle mise à niveau.³⁹

Concernant la deuxième étape de ce programme, laquelle est, ambitieuse pour mettre à niveau, 20.000 PME, de janvier 2011 à 2014, l'Etat promet de mobilisé un budget de 386 milliards de dinars. En effet, L'AND-PME contribue au financement du diagnostic stratégique global à 100%. Les investissements immatériels et matériels sont respectivement financés à 100% et à 20%, et pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises, le salaire d'un cadre spécialisé nouvellement embauché est assuré durant deux ans, ainsi la certification est financé à hauteur de 1.2 millions de dinars par entreprise.

L'accès à ce programme est élargi à toutes les entreprises privées quelle que soit leur taille, autrement dit, même les TPE qui étaient avant exclues peuvent être éligibles dans ce programme, l'essentiel qu'elle doit être en activité depuis au moins deux ans et possédant une structure financière équilibrée, et après que l'entreprise est acceptée par TAND-PME, aura le libre choix d'un bureau d'études. Ce dernier établit un pré-diagnostic, au cours duquel les faiblesses sont identifiées, en analysant :

- les mutations de l'environnement de l'entreprise et plus précisément le positionnement de l'entreprise dans son marché ;

³⁸ MERZOUK FARIDA , op.cit , p290.

³⁹ CHERRARA WALID op.cit, p129.

- l'efficacité de l'organisation, notamment : la gestion des ressources humaines, et les fonctions liées au commercial, à la production, et à la technique, ainsi que la fiabilité de l'information.

Le diagnostic est ensuite remis à l'entreprise avec le plan d'action conçu par le bureau d'études pour approbation, ce plan vise à adapter la gestion et l'organisation aux normes internationales. Et à la fin de chaque année, un audit externe sera réalisé sur le travail de l'AND-PME, concernant la mise à niveau. Dans le même contexte, la réalisation de ce programme envisage beaucoup, d'entraves, selon certaines chefs d'entreprises et certains consultants pour lesquelles doivent être prises en considérations, entre autres, on cite⁴⁰ :

- le transfert de technologie des pays développés vers notre industrie.
- l'insuffisance de bureaux de conseil étrangers capables de mener à bien ce programme.
- l'absence d'une vision globale et intelligente de la politique économique.
- l'insuffisance d'informations sur le marché national et international, dont constitue une contrainte de taille à la bonne réalisation des diagnostic.

Section 2 : Modes de financement des entreprises

Grace aux programmes d'appui au développement des PME et la loi de la promotion des PME dès 2001 le nombre des PME a presque quadruplé en Algérie, avec garantie des crédits et la mise à jour de ce type d'entreprise, ces organismes ont joué un très grand rôle dans le développement durant les dernières années.

1-La présentation de la réglementation régissant l'entreprise en Algérie

Au titre de la loi n° 01-18 du 12 Décembre 2001⁴¹ portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME), et celle n° 17-01 du 10 janvier

⁴⁰ CHERRARA WALID, op.cit, pp130-131

⁴¹Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME). Résumé/Citation: Définit les PME et fixe les mesures d'aide et de soutien à leur promotion qui s'appuient sur des études appropriées visant à promouvoir la compétitivité des entreprises.

2017 portant loi⁴² d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise, il est entendu par la PME quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services.

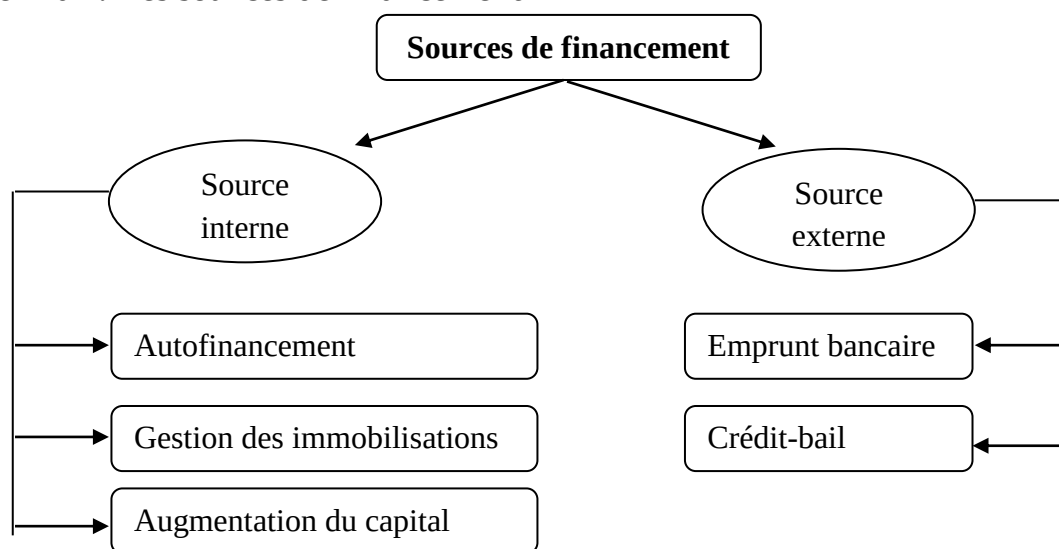
2- Les différents types de financement

Pour financer une entreprise, les financements par fonds propres et les financements par endettements sont les deux principales sources de financement.

2-1- Source de financement interne

Généralement, On classe en les différentes sources de financement en financement interne et financement externe:

Figure n°04 : Les sources de financement



Source : LAICHAOUI Meriem, OURARI Asma, *Le choix d'investissement et le mode de financement, Master en sciences financières et comptabilité, école supérieure de commerce, Mascara, 2015, p38.*

2-1-1- L'autofinancement

L'autofinancement constitue le mode de financement originel et fondamental. Une entreprise ne peut accéder au financement externe que si elle présente des

⁴² Loi n° 17-01 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la PME

chances sérieuses de parvenir à un auto- financement futur qui lui permettra de reconstituer les avances consenties par des tiers. Ainsi, une entreprise recevant un crédit bancaire devra le rembourser sur ses résultats financiers futurs, c'est-à-dire sur son autofinancement. Ce dernier constitue donc, en dernière analyse, le pivot fondamental qui supporte le financement de l'entreprise.⁴³

L'autofinancement est le financement des investissements par les moyens propres de l'entreprise, c'est la ressource qui provient de l'activité de l'entreprise et conservé par elle. L'autofinancement à pour avantage d'assurer à l'entreprise son indépendance.

$$\text{Autofinancement} = \text{Capacité d'autofinancement de l'année N} - \text{Dividendes distribués au cours de l'exercice de l'année N}$$

Les dividendes versés en N sont relatifs à l'affectation du résultat N-1. L'autofinancement dépend donc de la politique de distribution de dividendes.

Plusieurs stratégies s'offrent à l'entreprise:

- dividendes importants voire maximaux : le bénéfice, après déduction de la dotation à la réserve légale, est dans ce cas distribué en totalité ou presque aux associés. Cette politique a pour inconvénient de brider la croissance de l'entreprise. Elle ne peut dans ce cas plus financer ses investissements par fonds propres. Cette politique implique également une stagnation des capitaux propres et donc de la valeur de l'entreprise ;
- dividendes faibles voire inexistantes : le bénéfice est dans ce cas mis en totalité ou presque en réserve. Les capitaux propres de l'entreprise ainsi que son autofinancement sont certes maximums mais les associés auront probablement

⁴³ Elie Cohen, Gestion financière de l'entreprise et développement financier, édition Economica-AUPELF, Canada, 1991, p44.

davantage de velléités de sortie du capital. Cette politique entraîne en effet, généralement, une certaine volatilité de l'actionnariat.

- position intermédiaire : la solution la plus souvent retenue est évidemment une situation intermédiaire ou l'entreprise propose un dividende proportionnel à son bénéfice, ou un dividende stable d'une année sur l'autre, ou encore un dividende avec une progression certes faible mais constante. Cette politique permet à la fois la croissance de la valeur de l'entreprise (et de ses possibilités d'autofinancement) et généralement une certaine stabilité de l'actionnariat.

2-1-2- Les Avantages et les Inconvénients de l'autofinancement

*** Les Avantages**

L'autofinancement met à la disposition de l'entreprise une masse de capital supérieure à ses besoins normaux, ceci a pour effet de favoriser des investissements dont le rendement est suffisant et la rentabilité de l'entreprise se trouvera augmentée.

- Il est considéré comme une source de financement facile à la portée de l'entreprise ;
- Moyen de financement accessible et très flexible ;
- Il préserve l'indépendance financière et la gestion de l'entreprise ;
- Il favorise la croissance à long terme ;
- Il accroît la rentabilité des actionnaires.⁴⁴

*** Les inconvénients**

Le recours au système de l'autofinancement de la PME, limite sa croissance et sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats réalisés, la fiscalité réduit le potentiel de l'autofinancement de la PME et ainsi un gaspillage des ressources pour l'investisseur et pour la collectivité dont l'investisseur fait partie, en effet⁴⁵ :

⁴⁴ MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA, Le financement des PME contraintes et perspectives (cas de la S.G.A Béjaia-Sghir 503), Master en sciences économiques, Université Abderrahmane Mira, Béjaia, 2016, p22.

⁴⁵ Ibid, pp22-23.

- Le gaspillage d'argent est l'un des facteurs fondamentaux de l'inflation qui peut empêcher la crise, et une véritable catastrophe pour le système productif et l'économie nationale ;
- Peut-être inflationniste dans le cas d'un mauvais choix du projet d'investissement, l'investisseur sera incapable de développer sa productivité pour dégager surplus, ce qui traduit par une augmentation des prix.

2-1-3- Les cessions des immobilisations

Elles peuvent résulter d'un renouvellement normal des immobilisations de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage (cession des participations ou filiales marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce).⁴⁶

2-1-4- L'augmentation du capital

L'augmentation du capital est une autre source de financement interne après l'autofinancement, elle est très utilisée par les PME et la majorité des entreprises familiales. L'entreprise peut se financer, sans recourir aux fonds externes soit avec de nouveaux apports des actionnaires existants ou du propriétaire, soit par l'incorporation des réserves ou bien à travers les comptes courants des associés.⁴⁷

2-2- Les sources externes de financement

L'entreprise doit passer par un intermédiaire pour obtenir les ressources financières nécessaires à la couverture de ses investissements.

2-2-1- Ouverture du capital

Le capital est à la fois un outil de propriété et un moyen de financement, ouvrir du capital de se doter de moyen de financement pour financer son BFR, financer son

⁴⁶ MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA , op.cit, p23

⁴⁷ SCHIFF Nabila, AKOUCHE Lydia, La contribution des banques et l'Etat au financement des entreprises, (cas de la wilaya de Tizi-Ouzou), Master en sciences financières et comptabilités, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2019, p36.

développement ou pour engager une démarche de croissance externe, cela peut aussi être le moyen de préparer la transmission de son entreprise⁴⁸.

2-2-2-1- Les emprunts

Les emprunts sont réalisés le plus souvent auprès des banques ou établissements de crédits. Il s'agit d'emprunt indivis.

Ils consistent à solliciter la mise à disposition d'une somme d'argent, l'entreprise s'engageant à rembourser la banque ou l'établissement de crédit dans des conditions prédéterminées. Un emprunt se caractérise par⁴⁹ :

- son montant : le capital,
- sa durée : exprimée souvent en mois ou en années ;
- son taux d'intérêt: il peut être fixe ou variable ;
- son mode de remboursement : il en existe principalement trois ;
- Remboursement infime, remboursement par amortissement constant et remboursement par annuités constantes ;
- les garanties exigées.

Quel que soit le type d'emprunts :

- la somme des amortissements équivaut au montant de l'emprunt initial;
- les intérêts sont calculés sur le capital restant.

2-2-2-2- Capitaux pour le financement du besoin en fonds de roulement

A ce titre, il s'agit essentiellement des crédits bancaires de court terme entraînant un décaissement de fonds et dénommé à cet effet « crédit par caisse ou de trésorerie ». Plusieurs catégories sont à distinguer ⁵⁰:

- les facilités de caisse :Ce sont des crédits consentis pour remédier à un décalage de courte durée entre les recettes et les dépenses des entreprises;

⁴⁸ SCHIFF Nabila, AKOUCHE Lydia, op.cit, p36

⁴⁹ Ibid, pp36-37.

⁵⁰MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA , op.cit, pp23-24

- le découvert bancaire : C'est un crédit de trésorerie mis à la disposition d'une entreprise dont les besoins en fonds de roulement(BFR) dépassent les possibilités du fonds de roulement ;
- le crédit de campagne ou crédit saisonnier : C'est le type de crédit accordé surtout aux entreprises ayant des activités saisonnières, c'est à dire un type de production qui se réalise à un moment donné de l'année (cas des PME exerçant dans l'agrobusiness).

2-2-2-3- Le crédit relais

Il s'agit d'un crédit mis en place dans l'attente d'une importante entrée financière qui peut résulter soit d'une cession d'immobilisation, d'une augmentation de capital, ou d'émission d'emprunts.⁵¹

2-2-2-4- L'escompte d'effets de commerce

L'escompte commercial est une opération de crédit par laquelle la banque met à la disposition du client le montant d'un effet de commerce (document matérialisant une créance) sans attendre l'échéance. Il s'agit donc pour la banque d'acheter l'effet et d'anticiper l'encaissement de sa créance au profit de son client contre déduction d'agios (frais bancaires).⁵²

2-2-2-5- Les crédits ou engagements par signature

Les crédits par signature encore appelés engagements par signature sont des concours accordés par la banque sous forme d'engagement en faveur de l'entreprise pour exécuter une obligation en cas de défaillance de celle-ci. Leur particularité est qu'ils n'entraînent pas de décaissements de fonds sauf en cas de défaillance de l'entreprise. La banque peut engager sa signature de trois(3) manières différentes, soit en se portant caution, soit en avalisant des effets de commerce ou soit dans le cadre d'un crédit documentaire.⁵³

⁵¹ MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA , op.cit, p24

⁵² Ibid,p24.

⁵³ MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA , op.cit, p24

2-3- Structures de financement des PME

Selon leurs spécificités, il existe plusieurs structures de financement.

2-3-1- Le financement bancaire

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant de compléter les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier de l'entreprise⁵⁴.

2-3-2- Le financement non bancaire

Ce mode de financement, n'ont pas le statut de banque, mais il reviens au réseau des caisses populaires, ou, des fonds d'appuis public mis en place par l'Etat pour financer les activités des entreprises.

⁵⁴ MECHMECHE SABRINA, ALOUACHE RADIA , op.cit, p37.

Conclusion du chapitre

Nous concluons sur ce que nous avons présenté dans ce chapitre qu'il existe un accompagnement déterminé par les services d'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans le financement de leurs activités.

En effet, le choix du mode de financement est une décision qui conditionne l'équilibre du bilan et la rentabilité financière des PME. Et inversement en présence de restrictions de financement, car elles sont exposés à des coûts variables qui affectent négativement leurs résultats entre banques et entreprises.

Cependant, durant les dernières années, les créateurs d'entreprise ont joué un rôle primordiale dans le développement de processus économique malgré l'existence de certains difficultés, mais les programmes d'appuis et les conditions nécessaires sont misent à jour des petites et moyens entreprises par des organismes avec garantie des crédits, afin de prendre en compte le présent et l'avenir de l'entreprise.

Chapitre III

***Cas de l'agence BADR-Azeffoun 584
de Tizi-Ouzou***

Introduction du chapitre

Toute demande de crédit bancaire doit faire l'objet d'un montage d'un dossier de crédit adapté au type de concours sollicité qui peut être à court terme ou à long terme.

Ainsi, à travers ce contexte que s'inscrit notre travail. Nous avons ainsi opté pour étudier un dossier de demande d'un crédit R'FIG d'une entreprise auprès de la banque BADR de l'agence d'Azeffoun « 584 » TIZI-OUZOU.

Ce dossier est un ensemble de documents permettant au banquier de s'entourer d'informations nécessaires à l'évaluation et l'appréciation des risques probables.

Ce travail est réparti en trois section. La première portera sur présentation de la banque de l'Agriculture et du Développement Rural « BADR ». Ensuite dans la deuxième, nous allons présenter le processus de traitement de dossier R'FIG. la troisième section consacrée pour étude l'engrondissement de vue.

Section 1 : Présentation de la banque de l'Agriculture et du Développement Rural « BADR ».

Dans le présent chapitre nous allons présenter la banque BADR et l'ensemble de ses opérations.

1-Présentation de la BADR.

La banque de l'agriculture et de développement rural est une institution financière nationale créée par décret N°82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par action au capital social de 22000000000DA chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion de moyen de paiement mis à leur disposition, et ce, dans le respect de secret bancaire. En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle, les moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 330000000000 Dinars.

Il faut savoir que la BADR dispose de plusieurs filiales qui activent dans plusieurs domaines tels que, la formation bancaire, la garantie du crédit immobilier, l'automatisation des transactions interbancaires, des instruments techniques d'accompagnement, du programme de développement et de modernisation des banques et le financement des prêts aux logements consentis par les intermédiaires financiers agréés.

A ce titre, parmi les filières de la BADR, il y a lieu de retenir notamment: El Djazair Istithmar, la Société de placement des valeurs Mobilières (SPDM), la Société de crédit Bail EL Djazair Idjar, la banque Al Baraka, Algérie Clearing, la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV), la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et Monétique (SATIM), la Banque du Maghreb Arabe pour l'Investissement et le Commerce (BAMIC), l'Entreprise des Services et

Equipement de Sécurité (ESES), le Fond de caution Mutuelle de Garanties des Microcrédits, la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garanties des Exportations (CAGEX), la Société d'Assurance de Prévoyance et Santé (SAPS), l'Institut de Formation Bancaire (IFB), l'Institut Algérien des Hautes Etudes Financières (IAHEF), le Fonds de Cautions Mutuelle de Garanties des Chômeurs, le Fonds de Cautions Mutuelles de Garanties des Risques de crédits de Jeunes Promoteurs, la Caisse de Garantie du Crédit à l'Investissement (CGCI), la Société Algérienne de Leasing Mobilier « S A L E M », la Société de Refinancement Hypothécaire (SRH), le Centre de Pré compensation interbancaire (CPI), la Société de Garantie Crédit Immobilier (SGCI), l'Algérienne du Papier (ALPAP), AGRI SUD, le Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (FGDB) EX (SGDB), la Société d'Investissement Hôtelier (SIH) et enfin le Programme de Financement du Commerce Inter Arabe (PFCIA) en USD.

2-Les étapes d'évolution de la BADR :

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constituées initialement de 140 agences cédés par la BNA ; son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés activent au sein des structures centrales, régionales et locales.

De part la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau national, 13ème au niveau africain et 668 au niveau mondial sur environ 4100 banques classées. Etablissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

Ainsi, les trois grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont les suivantes :

1^{er} étape :Années 1982-1990 : au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences

dans les zones à vocation agricole. Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole. Cette spécialisation s'inscrivait, alors dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

2^{ème} étape : Années 1991-1999 : la loi 90/10 ayant mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole. Sur le plan technique, cette étape a été celle de l'introduction des technologies informatiques.

- **Année 1991 :** mise en place du système SWIFT pour l'exécution des opérations de commerce international.
- **Année 1992 :** introduction du nouveau plan des comptes au niveau des agences .
- **Année 1993 :** achèvement de l'information de l'ensemble des opérations bancaires au niveau du réseau.
- **Année 1994 :** mise en service de la carte de paiement et de retrait BADR .
- **Année 1996 :** introduction de télétraitement (traitement et réalisation d'opération bancaires à distance et en temps réel) .
- **Année 1998 :** mise en service de la carte de retrait interbancaire.

3^{ème} étape : Année 2000-avril 2002 : l'étape actuelle se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leur présentation avec les principes de l'économie de marché.

Afin de se mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la BADR a mis en place un programme d'actions quinquennal, axé notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration des prestations, ainsi que l'assainissement comptable et financier. Ce programme a conduit à ce jour à la réalisation suivante .

2000 : Etablissement d'un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses de la BADR et élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales. Généralement du système réseau local avec réorganisation du progiciel SYBU en client-serveur.

- **2001 :** Refonte et raccourcissement des perdures de traitement, d'acheminement et de sanction des dossiers des crédits. Les délais varient, aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un dossier d'exploitation, d'investissement, ou encore de son niveau de sanction (Agence, Succursale, direction générale). Concrétisation du concept de « banque assise » avec « services personnalisables » (agence Amirouche, chérage...)
- **2001 :** Introduction du nouveau plan des comptes au niveau de la comptabilité centrales .
- **2001 :** Généralisation du réseau MEGA PAC à travers nos agences et structures centrales .
- **2001 :** Mise en place d'une application relative à la dématérialisation des moyens de paiement et au transport d'images d'appoints.
- **2002 :** Généralisation de la norme « banque assise » avec « service personnalisé » aux agences principales du territoire national.

3- Missions et objectifs de la BADR

3-1- Les missions de la BADR

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole. Assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales. Ses principales missions sont :

- le traitement de toutes les opérations de crédit .de change et de trésorerie.
- l'ouverture de comptes à toute personne faisant le demande.
- la réception des dépôts à vue et à termela participation à la collection de l'épargne.
- la contribution au développement du secteur agricole.

- l'assurance de la promotion des activités agricole, agro-alimentaires: agro-industrielles et artisanales.
- le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

3-2-Les objectifs de la BADR.

Parmi les objectifs de la BADR, il convient de retenir les éléments suivants :

- L'augmentation des ressources au meilleur cout et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversités dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptible de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction des nouvelles techniques managériales telles que le marketing, l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

4- Organisation de la BADR.

La BADR est constituée comme suit :

4-1- La direction générale :

Elle est composée de président directeur générale (PDG) qu'est la plus haute autorité de la banque.

Ses pouvoirs déterminés par les statuts et conseil d'administration de la banque.

Son rôle est de diriger conformément aux pouvoirs que lui confient les statuts et orientations du conseil d'administration.

L'organisation générale de la BADR s'articule surtout de huit (08) fonctions ou groupes de fonction au plan central.

- Le groupe de fonction : ressources, crédits de recouvrement.
- Le groupe de fonction « information, comptabilité et trésorerie ».
- Le groupe de fonction « administration et moyens ».
- Le groupe de fonction international.
- La fonction « contrôles».
- La fonction « communication».
- La fonction « management ».

Les quatre groupes de fonctions sont placés la responsabilité et quatre directeurs généraux adjoints (D.G.A).

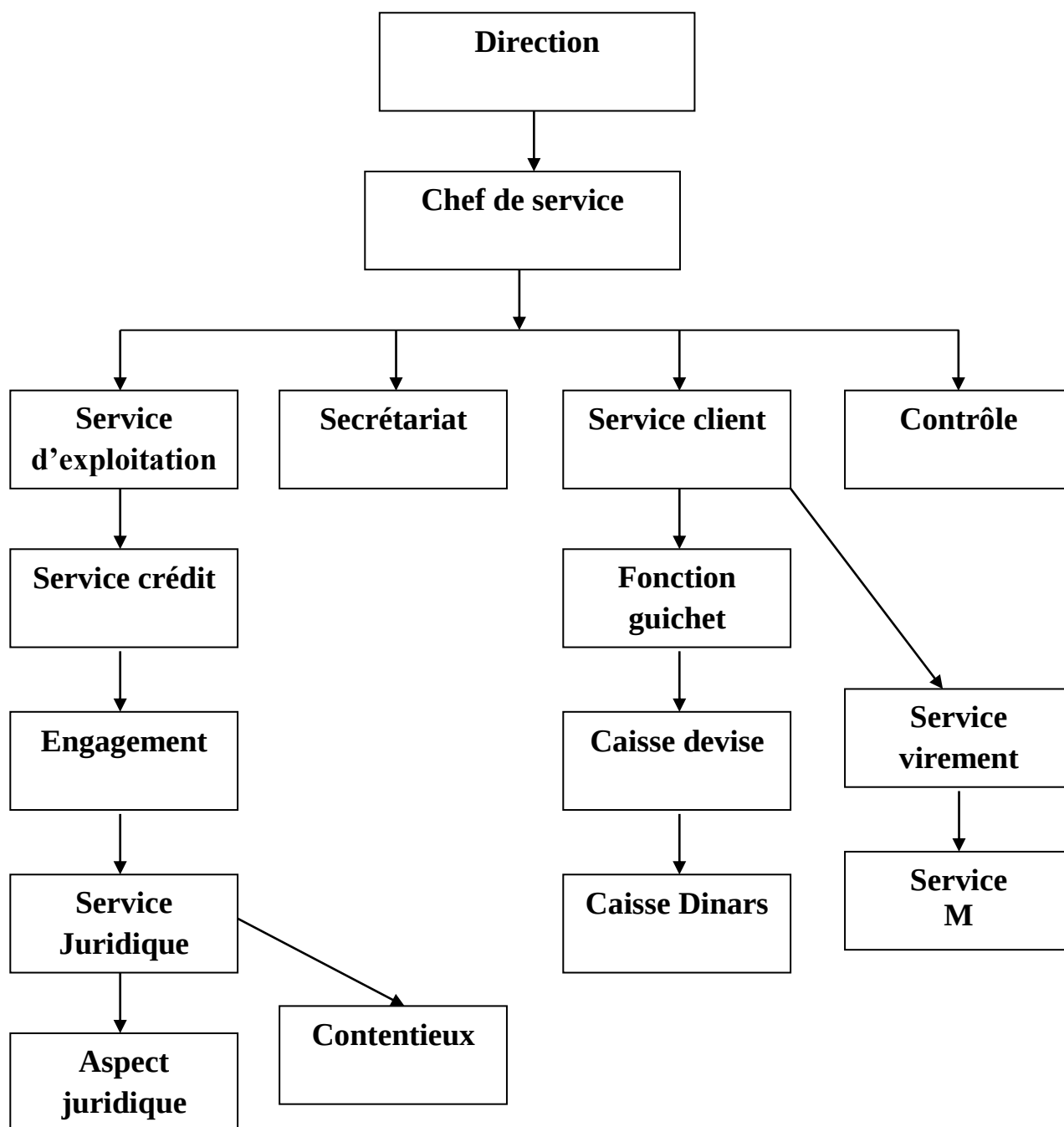
La fonction « exploitation » et « communication » sont rattachées directement au Président Directeur Générale.

La fonction « management » concernent et implique l'ensemble des gestionnaires de la banque.

La fonction « exploitation » est prise en charge essentiellement par le réseau constitué les groupes régionaux d'exploitation (GRE) et les agences locales d'exploitation (ALE).

4-2-Organigramme de l'organisme

Figure n°05 : Organigramme de l'organisme



5- Présentation de l'agence d'azeffoun ALE :

Création: 1996

Forme juridique : SPA

Adresse : Azeffoun centre, place mairie

Activité : banque, service banque en Algérie

Effectif: 18

Site web: www.badr.bank.dz

Code établissement : 584

Numéro de téléphone : 026 25 01 02

FAX : 026 25 05 11

Les ressources et emplois de l'agence :

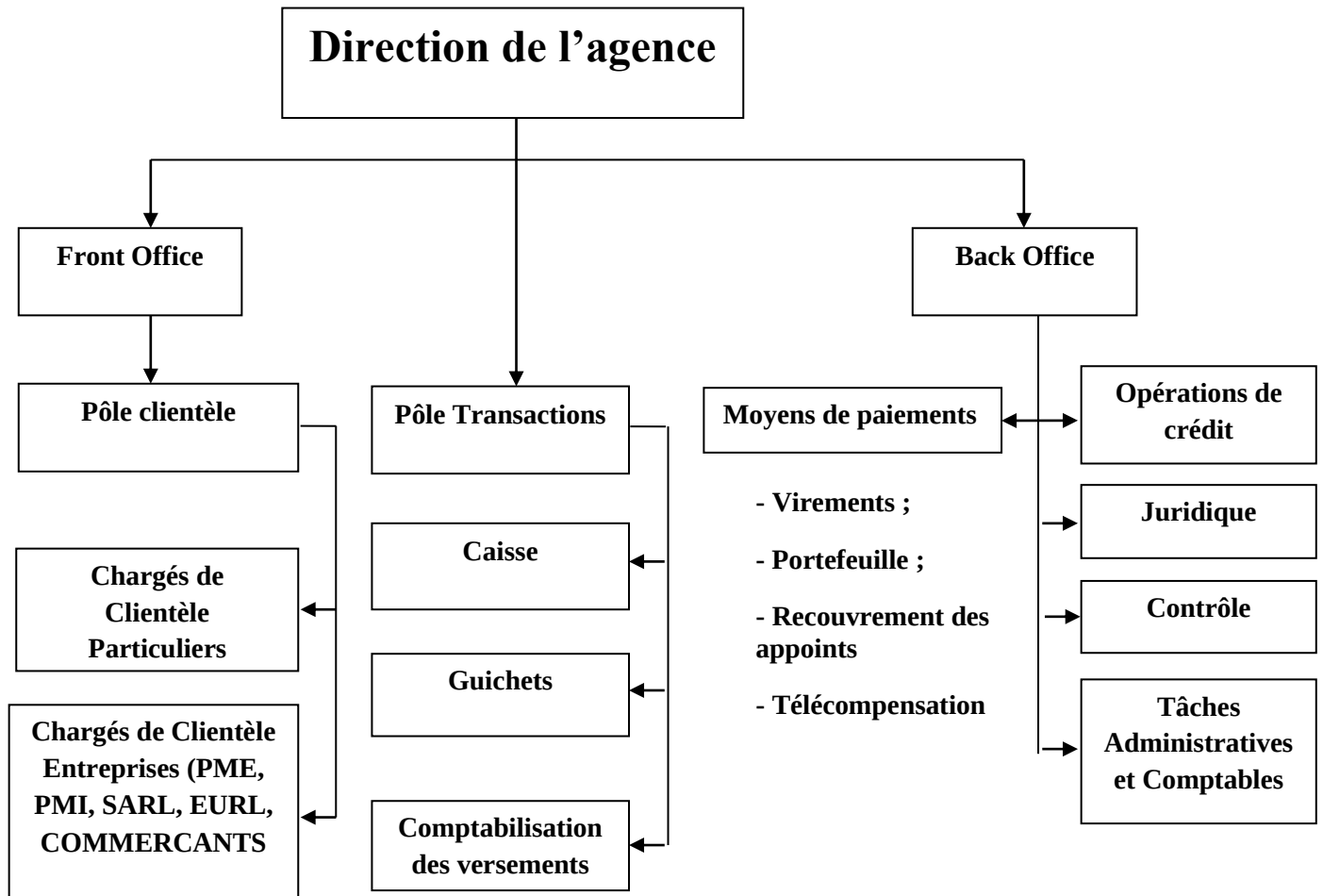
Les ressources	Les emplois
- le compte courant Dinar	- crédit Dispositif ANSEJ
- le compte devise	-dispositif ENAC
- le compte livret épargne	- le crédit d'Investissement
- le dépôt à terme	- le crédit d'exploitation
- bon de caisse	

La distance existante entre l'agence BADR d'Azeffoun et la direction régionale est de 70km, a seule banque au niveau d'azeffoun ne expose par aux concurrences, un milieu touristique et riche de l'agriculture saisonnière et pêche

Nous trouvons également un groupe de retraités qui possèdent des devises étrangères dans la région, qui a fait des investissements nombreux et variés dans la région.

6- Organigramme de la Banque BADR-Agence 584 d'Azeffoun

Figure n°06 : Organigramme de la Banque BADR-Agence 584 d'Azeffoun



Section 2 : Processus de traitement de dossier R'FIG

Le crédit R'FIG est un crédit d'exploitation totalement bonifié par l'état destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisés en coopératives ou en groupements économiques.

1- Document constitutifs d'un dossier d'exploitation

Liste des documents à fournir dans le cadre de crédit R'FIG.

❖ *Documents administratifs et juridiques:*

- Demande de financement signée, adressée au directeur de l'agence BADR, en précisant le montant de crédit sollicité, la garantie proposée et son estimation approximative.
- Acte de propriété, certificat de possession, livret foncier, acte de concession publié à la conservation foncière ou bail de location.
- Copie de la Carte d'agriculteur.
- Fiche signalétique d'exploitation agricole.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancie..
- Attestation de mise à jour CASNOS ou avec échéancier.
- Les factures pro-forma.
- Contrat d'assurance avec un avenant subrogatif au profit de la BADR (pour le blé, il y a un guichet avancé ouvert durant la campagne au niveau de la CCLS).
- Attestation de non endettement CNMA ou auprès d'une autre banque.
- Document d'état civil (acte de naissance, CNI/PC, résidence...)
- Copie authentifiée du registre de commerce authentifiée par le CNRC.

❖ *Documents comptables et fiscaux*

Bilans fiscaux des 3 derniers exercices (pour les SARL, dernier bilan certifié par un commissaire aux comptes).

Situation comptable intermédiaire de l'année en cours (Bilan et TCR).

- Plan de production prévisionnel valorisé le budget de la trésorerie prévisionnel de la campagne.
- Plan de charge, convention, carnet de commandes, contrats,...etc.
- Factures pro-forma (du cheptel et/ou matériel à acquérir, de l'assurance tous risques).
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS (ou échéancier).

❖ **Autres documents**

- Acte de propriété, certificat de possession, livret foncier, acte de concession publié à la conservation foncière ou bail de location.
- Procès-verbal de conformité et de capacité de la structure d'accueil (étable) établit par les services vétérinaires de la subdivision agricole.
- Agrément sanitaire établi par les services vétérinaires de la subdivision agricole pour le cheptel déjà existant.
- Décision de création pour les unités de production (Ex: huilerie, chambre froide...)

Pour les établissements classés

- Autorisation des services de l'environnement ou déclaration sur l'honneur. (Exemple: pour l'élevage bovin: de 16 têtes, et 320Q d'aliment bovins.

Personne Morale

Même pièces que les personnes physique, en plus :

- Copie certifiée conforme des statuts.
- Copie certifiée conforme du BOAL.
- Document d'état civil des associés ou des membres (acte de naissance, CNI/PC, résidence...);
- Procès-verbal des associés, désignant et donnant pouvoir à un représentant pour contracter un emprunt (Sociétés et Coopératives).

Section 3 : Etude d'engraissements des veaux

Lors de nos entretiens avec l'encadreur au niveau d l'agence BADR-Azeffoun, nous avons pu avoir certaines informations pertinentes relatives à ce exige la banque des PME pour qu'elle puisse avoir une réponse favorable à leurs demandes de crédit.

1- La procédure d'octroi d'un crédit d'exploitation au sein de la BADR

Dans le processus de mise en place des prêts, les principales opérations s'effectuent au niveau du guichet et du service du crédit.

- ☐ Le client se dirige vers l'agence BADR ou il va se renseignée sur les documents constitutifs d'un dossier de crédit. **(annexe 1)**
- ☐ **Documents constitutif d'un dossier de crédit**
 - L'acte de propriété, ou Titre de concession ou Bail de location ;
 - La carte d'Agriculteur ou d'Éleveur, délivrée par la CNA ;
 - Le registre de commerce pour les entités économiques.
 - La situation fiscale ; **(annexe 4)**
 - Par ailleurs, le client doit commencer par préparer le dossier, ce dossier doit être toujours accompagné d'une demande à transmettre au banquier pour susciter son objectif et puis le déposer au niveau de l'agence Azeffoun (accusé de réception) ;**(annexe 8)**
 - La facture pro-forma ; **(annexe 10)**
 - Le plan de production valorisée ; **(annexe 13)**
 - Le Budget de la trésorerie prévisionnel de la campagne ;**(annexe 18)**
 - L'attestation de non endettement délivrée par la CNMA ou une autre banque.
- ☐ Il faut souligner que la banque est tenue de mettre la disposition des entreprises des informations concernant la gestion du crédit qui sera éventuellement accordé à ces dernières.
- ☐ Également, il est nécessaire pour la banque de donner des informations en vue d'éclairer sa réglementation et des garanties qu'elle exige des entreprises. Dans ce sens, il faut souligner que l'octroi du crédit comporte des risques pour la banque tel que les risques d'insolvabilités, de change, de non remboursement, de taux d'intérêt et de taux de change. C'est pour cela que la banque exige des

garanties pour la couverture de ces risques. L'agence BADR-Azeffoun exige les garanties suivantes (**annexe 21**):

- Nantissements des équipements ;
- Gage de matériels roulant ;
- Hypothèque ;
- Différentes cautions ;
- Caisse de Garantie à l'Investissement (CGCI) ;
- Déclaration de Police Assurance Multi Risque (DPAMR).

☐ Dans le cas où la demande est validée par le comité de crédit, l'intéressé est invité par la banque pour signer une convention de crédit avec la BADR (**annexe 22**).

☐ Une fois l'étude du dossier est faite au niveau de l'agence ce dernier sera transmis au niveau de groupe régional d'exploitation(GRE) dans un délai de 45 jours maximum, pour que le comité du crédit puisse étudiera à son tour et évaluera les risques.

☐ Après validation du dossier par le comité de crédit matérialisé par un PV, le département crédit établie l'autorisation de financement d'un formulaire d'un dossier client, le client prépare le dossier (contrat de location, certificat sanitaire, ...etc) et la transmis à l'agence Azeffoun.

☐ L'agence, après sa réception de l'autorisation d'engagement délivre une notification d'accord bancaire au client.

☐ Suite à cet accord bancaire le client doit d'abord fait un versement de 20%, suivi d'une constitution d'un dossier de garanties et réserves bloquantes qui déposeront au niveau de l'agence BADR de Azeffoun, ce dernier, sera transmis au niveau du groupe régional d'exploitation (cellule juridique pour validation. (**annexe 23**)

☐ Après la validation des réserves et garanties bloquantes une levée de ces dernières sera faites et l'agence procédera à l'édition de demande de chèque de commande avec (accusé de réception de fournisseur) (**annexe 24**).

☐ Dans ce cas, la banque procédée par le premier versement de 10% au client, avec lequel, seront remis au fournisseur afin de livrer le matériel nécessaire

pour le promoteur pour entamer son activité. (le fournisseur établir une attestation de disponibilité)(**annexe 24**)

- ❑ Dans la dernière étape le client prépare le certificat sanitaire, le fournisseur prépare la facture définitive (**annexe 27**)avec un bon de livraison qui sera remis à la banque Azeffoun afin que la banque procède à la validation de prêt de 90%(**annexe 28**)sous forme de chèque d'assurance et chèque d'aliment(Tourillons).

Cependant, le banquier ne doit pas se limiter uniquement aux renseignements fournis dans les documents, il doit aussi effectuer une visite des lieux afin de confronter la réalité avec les données chiffrées.

2- Étude de marche :

Compte tenu des orientations et des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics à l'effet d'encourager la production tourillons et les divers opérateurs ne peuvent qu'être satis. Les besoins en viande, biens que la production est en perpétuelle croissance demeurent toujours importants.

Conclusion du chapitre

Dans ce troisième chapitre, nous avons pu spécifier et de déterminer les principaux caractéristiques de financement en général, à cette catégorie l'offre bancaire se développe particulièrement, non seulement en matière d'accès des PME au crédit, mais aussi en matière de gestion de trésorerie et de gestion des moyens de paiement.

Cette étude s'est basée sur la sélection qui peut se faire sur la disponibilité et la rapidité de la réponse de la banque aux besoins de la PME cliente, ainsi que sur la proximité et la qualité de la relation qu'elle entretient avec cette dernière.

Conclusion générale

A travers ce travail de recherche, que le besoin de comprendre le phénomène de la survie de la petite entreprise, et l'importance des apports incontournables des systèmes d'appui, pour faciliter la création des entreprises et assurer la survie et la pérennité de celles-ci. Bien que les principaux critères sur lesquels le banquier s'appuie pour accorder un crédit d'exploitation. De ce fait, et en tenant compte du fait que les perspectives de survie et de réussite d'une entreprise nouvellement créée restent en général incertaines, il serait alors particulièrement intéressant de pouvoir identifier les déterminants qui sont derrière la survie des entreprises nouvellement créées.

Toute fois, Le créateur peut être satisfait par sa nouvelle situation, les performances de son entreprise répondant à ses attentes et étant suffisantes pour que sa survie soit assurée, mais aussi à la préparation et au contexte de la création et le résultat d'une combinaison de divers facteurs liés en particulier aux caractéristiques personnelles du créateur, ainsi que les caractéristiques de l'entreprise.

Et conclure encore, que la valeur des PME caractérise selon les secteurs d'activité et le positionnement de l'entreprise et l'environnement dans lequel elle se trouve le seront également : les opportunités de croissance et de la survie de l'entreprises PME

***Références
bibliographiques***

I- Ouvrages.

1. BAZUREAU Frank, BOSC Serge, CENDRON Jean-Pierre, COMBEMACE Pascal, FAUGERE Jean-Pierre, « dictionnaire économie et de science sociales, Ed NATAN, Paris,1989,
2. Bernard BELLETANTE, Nadine LEURATTO, Bernard PARANQUE « diversité économique et mode de financement des PME » Edition, Harmattan, Août 2012
3. DOKOU Gérard A Kokou et VERNIER Eric, « la petite entreprise elle atout d'une grande : de l'accompagnement aux choix stratégiques », Ed L'harmattan, Paris,2006
4. Elie Cohen, Gestion financière de l'entreprise et développement financier, édition Economica-AUPELF, Canada, 1991
5. Kizaba. G., Entrepreneuriat & accompagnement, outils actions et paradigmes nouveaux », éd L'Harmattan, Paris, 2008
6. M.MARCHESNAY, Gestion de la PME/PMI, édition NATHAN, Paris,1991,p40.
7. P.A Julien. Les PME bilan et perspectives. Ed Economica, 1994.
8. Robert, Wtterwulghé. La PME une entreprise humaine. édition Boeck. 1998

II- Projets universitaires

1- Thèses doctorats

9. Afef Kalel Boukhris, Les systèmes d'appui à la création d'entreprises en Tunisie. Quels enjeux et quels rôles pour les jeunes diplômés porteurs de projets ?- cas de la région de Sfax, Thèse doctorat en sciences économiques, Université de Sfaxet université Bourgogne, 2015
10. ZALATOU Naima, « Les PME et l'attractivité dans IDE en Algérie », Doctorat en Sciences économique, spécialité économie internationale, Université Oran, 2021

2- Mémoires Magistères

11. Cherrara Walid, Les stratégies de la PME, Le cas Algérien, Magister en management, Université d'Oran, 2013
12. DECHERA, Mansour. Stratégie de développement des PME et le développement local : essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie, Mémoire de magister, sciences économiques, université d'Oran, 2013-2014

3- Mémoires Master

13. Aroudj lynda, Amour Radia, Le rôle de l'accompagnement dans l'appui à la création d'entreprise, cas de l'ENSEJ (antenne de Tizi-Ouzou), Master en sciences commerciales, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2017
14. Chaouche Saliha, L'accompagnement des créateurs d'activité touristique par les institutions locales : cas de la direction de Tourisme et de l'Artisanat de la Wilaya de Tizi-ouzou, master en sciences commerciales, Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2010.
15. Djerroud Nadia et gadoum Rania, Les obstacles de la création des PME, mémoire de fin d'études master an sciences de gestion, université Abderrahmane Mira, Béjaia,.
16. Gadoum Hana et Djaout Yassinia, «Le financement des PME, cas BADR de Kherrata et la BDL d'Akbou, master en sciences de gestion, Université Abderrahmane Mira, Béjaia, 2019,
17. Hadj Arab Kocela, Le financement de la PME en Algérie, enjeux et perspectives, mémoire de fin d'études master en sciences économiques, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2020
18. Mechmeche Sabrina, Alouache Radia, Le financement des PME contraintes et perspectives (cas dela S.G.A Béjaia-Sghir 503), Master en sciences économiues, Université Abderrahmane Mira, Béjaia, 2016

19. SCHIFF Nabila, AKOUCHE Lydia, La contribution des banques et l'Etat au financement des entreprises, (cas de la wilaya de Tizi-Ouzou), Master en sciences financières et comptabilités, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2019,

III- Articles.

20. Merzouk Farida, article « PME et compétitivité en Algérie », Université Bouira, p290. Sur site : <https://www.asjp.cerist.dz>

IV- Ordonnances et règlements

21. Journal officiel n°77, loi n°01-10 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E),
22. Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME). Résumé/Citation: Définit les PME et fixe les mesures d'aide et de soutien à leur promotion qui s'appuient sur des études appropriées visant à promouvoir la compétitivité des entreprises
23. Loi n° 17-01 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la PME

Annexes

Annexe n°01 : Dossier de crédit déposé

بنك الفلاحة والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



BADR
G.R.E DE TIZI-OUZOU "015"
A.L.E AZEFOUN "584"

AZEFOUN LE 23/10/2022

N/REF
OBJE

II

Nous vous transmettons ci-joint, pour décision et suite à donner, le dossier de crédit déposé par la relation désignée en objet, comprenant les documents ci-après désignés

- Note au comité de trésorerie et de crédit
- ST 122
- Demande de crédit manuscrite
- Etude technico-économique
- Plan de production prévisionnel
- Plan de trésorerie prévisionnel
- Factures pro forma + Facture d'assurance
- Bail de location de l'étable
- Livret foncier du terrain présenté comme garantie
- Carte d'agriculteur
- Attestation vétérinaire
- fiche signalétique + Extrait de rôle
- mise à jour CNAS/ CASNOS
- Attestation de non affiliation CNMA
- Autorisation d'exploitation (déclaration sur l'honneur)
- Consultation et réponse à la centrale des risques et des impayés (à compléter) OK
- Copie CNI - Extrait de naissance + certificat de résidence
- Avis de débit
- Accusé de réception du dossier de crédit

Dans l'attente de votre décision, nous vous en souhaitons bonne réception


 Directeur d'agence



Annexe n°02: Demande d'un crédit R'FIG pour projet d'exploitation agricole

Mr:
Villa
Comi
Daïra
Tel :

A
Monsieur le Directeur
De B.A.D.R agence d'AZEFFOUN

Objet : Demande d'un crédit Rfig pour projet d'exploitation agricole.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'accorder un prêt pour me permettre la concrétisation de mon projet portant acquisition de 16 Taurillons d'engraissements, et Aliment.

La fiabilité et la réussite de l'unité de production spécialisée en élevage Bovin d'engraissement (objet de mon projet) dépendent de l'importance et la performance du potentiel productif et de son environnement (bâtiment d'élevage, le choix des animaux et leur ration alimentaire).

Rentabilité du Projet :

Contrairement aux autres filières où la crainte de tout investisseur producteur réside généralement dans la difficulté de commercialiser (écouler) sa production, la filière Viande rouge enregistre une demande sans cesse croissante de la part des consommateurs.

La concrétisation de ce projet me tient beaucoup à cœur pour trois raisons essentielles énumérées ci après :

- 1) la rentabilité certaine.
- 2) Le souhait de contribuer à la satisfaction des besoins des citoyens
- 3) L'amour du métier

A cet effet je vous prie monsieur le directeur de bien vouloir accepter ma demande de prêt.

Le niveau et mode de financement sollicité ainsi que l'apport personnel sont indiqués ci après :

■ Montant Global	10 269 046.88 DA	(100%)
■ Crédit bancaire.....	9 928 000.00 DA	(96.68%)
■ Apport personnel.....	341 046.86 DA	(3.32%)

En bornage de votre concours bancaire, je consens à vous donner une hypothèque d'un terrain dénommé Alma bouthoul d'une superficie de 1145.00 m² appartenant à mon oncle étant ci-joint livret foncier d'une valeur de 10 000 000.00 Da.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma parfaite et respectueuse considération.

BANQUE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
AZEFFOUN 664
17 OCT 2022
ARRIVEE N°

ELEVAGE
Tazémas: Tazémas, Tizi - Ouzou
CAN° : 1021/ 2009

Annexe n°03 : Objet de la demande

2 - Situation des engagements

Date Extraction donnée
20/10/2022

2.1. Date dernière autorisation		U : DA	
Type de prêt	Montant	Validité	Organe décision
Néant	/	/	/

Objet de la demande

Le crédit sollicité par cette relation a pour objet le financement à hauteur de 96.68% dans le cadre du crédit RFIG dont le coût global est détaillé comme suit:

- 16 bovins d'engraissement : 7.848.000,00 DA
- 320 Q aliment bovins : 2.080.000,00 DA

Rétrospective sur les engagements

Annexe n°04 : Identification de l'entreprise et présentation de projet

I - Identification de l'entreprise

Date saisie : 20/10/2022

Domiciliation actuelle :	ALE : 584	GRE : 15	N° Contribuables : /	Forme juridique : PHYSIQUE	Nom & Raison : BI	Nature CRE : /
F. juridique Nom & R. sociale :						Commerciale
Secteur d'activité :	AGRICULTURE					
Activité :	ENGRAISSEMENT BOVINS					
Classification professionnelle* :	/	Date du : / /	Valable au : / /			

*Concernant uniquement les entreprises de réalisation.

Adresse fiscale (siège social) : VGE TIKENTERT CNE TIMIZART

Localisation de l'unité :

CARTE FELLAH N° : 897194-50-03B-08-15 Délivré le : / /

N° Téléphone : 0557 35 22 14 Fax : /

Date de création : / /

Date d'entrée en relation : 22/09/2022

Date début d'activité : / /

Capital social : 341.046,86

Associés et répartition capital	Nom & Prénom	Âge	Qualité *	Parts sociales	%
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/

* Qualité : Gérant, Co-gérant, associé, actionnaire

Gérant / PDG : Nom/prénom : / Statut ** : /

Pouvoirs gérant : Etendus *** : / Restreints *** : / Nature : /

Durée mandat : Illimitée *** : / Limitée *** : / Du : / / Au : / /

Commentaire :

** Associé, Statutaire, Désigné par AG
*** Mettre une croix dans la cellule appropriée

Annexe n°05 : Demande de Prêt bancaire crédit R'FIG

**DOSSIER
DE
DEMANDE DE PRÊT BANCAIRE
CREDIT R'FIG**

Portant acquisition de

- 16 Taurillons d'engraissements
- Aliment jeunes bovins

Présenté par : Mr**Exploitant Agricole****Adresse du demandeur:** Village **TIKENTERT**

Commune: RT

Daïra : UN

Adresse de l'exploitant: Village **TIKENTERT**

Commune: RT

Etude technique-économique élaborée par:**AMOURA Née ARDICHE Ingénieur agronome****Bureau d'Etudes et Conseils Agricoles :**

Annexe n°06 : Présentation du projet

PRESENTATION DU PROJETIdentification du Projet

BRANCHE D'ACTIVITE	AGRICULTURE
INTITULE	ELEVAGE BOVIN
Localisation et Implantation	Village TIL Commune TIMMER Wilaya de TIZI OUZU
Nature de l'Investissement	Acquisition de Taurillon d'engraissement Acquisition de aliment jeune bovin

Présentation du Projet

Le projet porte sur le developpement d'une exploitation Agricole et
d'elevage de Taurillons d'engraissement
en vue d'une meilleure prise en charge des besoins de la population en
matiere de :

d'une part

- Quantité et qualité de Viande rouge

d'autre part

- Assurer une amélioration de la consommation à travers la diminution des prix de revient du kilogramme de viande produite.



Annexe n°07 : Présentation de l'exploitation et du gérant

Présentation de l'Exploitation

Nature	Exploitation Agricole Privée
Nombre de parcelles :	5
• Surface Totale :	4,14 Ha
• Surface Agricole Utile	4,14 Ha
♦ Plantation	1,60 Ha dont 1,60 d'olivier 0,00 Figulier 0,00 AF
♦ Terre nue	2,54 Ha
• Ressources hydriques:	
• Bâtiment d'élevage	2 Etable 241,015 m² et 80 m²
• Siège Social	Vge TIKENTERT Commune TIMIZART Daïra d'OUAGNOUN Wilaya de TIZI OUZOU
• Gérant	

Présentation du Gérant (Promoteur)

Nom :
 Prénom :
 Date et Lieu de naissance: IOUDRAR
 Situation de Famille :
 Adresse Personnelle: Village TIKENTERT Commune: TIMIZART
 Daïra OUAGNOUN Wilaya de TIZI OUZOU



Annexe n°08 : Accusé de réception

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL BADR-BANQUE	ACCUSE DE RECEPTION DE DOSSIER DE CREDIT (INSTRUCTION N° 01/MF/2021/N° 378/13 FEVRIER 2021)
---	--

GROUPE REGIONAL D'EXPLOITATION DE <i>T. M. Jura</i>	INDICE <i>015</i>
AGENCE D'EXPLOITATION LOCALE DE <i>HEUTFAIN</i>	INDICE <i>584</i>

Par le présent document il est établi la réception auprès des guichets de la BADR d'un dossier de demande de crédit déposé par :

- Nom et Prénom *Mr. BIL* Pour son propre compte
- Nom et Prénom du déposant *Mr. DJAMAL* Pour le compte d'autrui de Nom et Prénom et raison sociale.....

NATURE ET MONTANT DU CREDIT SOLICITE

- FINANCEMENT POUR UN MONTANT DE *9.928.000,00* DA, Reparti en :
 - Exploitation DA
 - Investissement..... DA
- MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL *34.106,85* DA
- GARANTIES PROPOSEES (estimation de biens hors concession) *10.000.000,00* DA

• DELAI DE TRAITEMENT ET DE REPONSE AU DEMANDEUR DU CREDIT : 30 JOURS OUVRABLES, (APRES VERIFICATION DES DOCUMENTS, ET RETOUR DE L'INFORMATION SUR LA RECEVABILITE DU DOSSIER, DU GROUPE REGIONAL D'EXPLOITATION)

NOTEZ BIEN : ce délai est cependant donné à titre très indicatif en raison de :

- Compléments de dossiers et d'informations que la demande de crédit nécessiterait
- Complexité du projet / dossier, impliquant un traitement plus prolongé.

Les informations sur le niveau de traitement de son dossier sont données au « demandeur du crédit », s'il le désire, en se présentant aux guichets de la BADR et / ou aux chargés de la clientèle, de l'Agence d'Exploitation Locale, de domiciliation.

QUALITE DU RECEPIONNAIRE DE LA DEMANDE ET DU DOSSIER DE CREDITS DE LA CIENTELE :

NOM ET PRENOM *[Signature]*

QUALITE *[Signature]*

DATE *[Signature]*

Annexe n°09 : Attestation délivré par le vétérinaire

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL
 DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
 SERVICE DE L'INSPECTION VETERINAIRE ET PHYTOSANITAIRE
 INSPECTION VETERINAIRE DE WILAYA
 N° 779/DSA/ SIVP/IV/2022 05 OCT 2022
ATTESTATION

Je soussigné (e) Docteur **CHEBRI** Certifie avoir visité ce jour
 le 26/09/2022 le bâtiment appartenant A N
 village : **TIKENTART**, Commune **TIMIZART** Daïra **OUAGUENOUN**
 Exploité par Mr : **BIRKOCHE DJAMEL**
 D'une dimension de Bâtiment : Longueur 20 m Largeur 10 m
 Ce bâtiment peut être conçu pour l'élevage bovin -ovin-caprin (1) d'une capacité
 De 24 (VINGT QUATRE) bovin d'engraissement -
 Cheptel présent : 04 VL, 01 G, 06 MA
 En foi de quoi cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Rayer la mention inutile

SIGNATURE ET CACHET DU
 DOCTEUR VETERINAIRE

CHEBRI F
 Medecin Vétérinaire
 AVN N° 10213

VISA DE L'INSPECTEUR VETERINAIRE
 DE LA WILAYA

الدكتور محمد الدين بياض
 لولاية تيزي وزو
 رقم السلطة الوطنية
 AVN. N°94077

500 500

Annexe n°10 : La facture pro-forma

SARL BOVIDES ELEVAGES IMPORT-EXPORT des produits, équipement,
et matériels liés au domaines de l'agriculture / local N°07 Fréha cente
Mail: sarlbovides@hotmail.com / Tél: 0550 06 47 83/0550 73 53 05

Date: 12/10/2022

CLIENT:

FACTURE PROFORMA N°110

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX / U	TOTAL
TAURILLONS D'ENGRAISSEMENT AUBRAC (300KG) âge(9mois) CONFORME AU CAHIER DE CHARGE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	16	450 000,00	7 200 000,00
TOTAL HT			7 200 000,00
TVA 09%			648 000,00
TOTAL TTC			7 848 000,00

Cette présente facture est arrêtée à la somme de:
Sept million huit cent quarante-huitmille dinars,



N.I.S: 001915040021464
N.I.F: 001915306237366
RC N°: 15/00-1082373039

REGLEMENT 10% à la commande
90% à la livraison , offre valable 30 jours

Compte bancaire
00300571000356150057
BADR AZAZGA

Annexes n°11 : Situation des garanties et fiscalité d'entreprise

Situation des garanties

Date Extraction
20/10/2022

3.1. Garanties comptabilisées

U : DA

Série	Intitulé	Valeur
/	/	/

Commentaire :

3.2. Autres garanties et réserves détenues

U : DA

Intitulé	Valeur
/	

Commentaire :

3.3. Garanties et réserves non-bloquantes ou non recueillies

U : DA

Intitulé	Valeur

Commentaire :

4 - Fiscalité de l'entreprise

Intitulé de la situation	Extrait de rôle	CNAS	CASNOS	CACOBATH
Numéro : NIF ou NIS**				/
Apuré (e) **	X	X	X	/
Non apuré (e) **				/
Daté (e) du :	08/09/2022	11/10/2022	05/09/2022	/
Montant de la dette				
Echéancier de remboursement				
allant du :				
au :				
Périodicité de remboursement *				
Montant échéance à payer (DA)				

* Périodicité (Mensuelle, trimestrielle, semestrielle)

**mettre une croix dans la cellule appropriée

Commentaire :

Annexe n°12 : Accord bancaire

TERRAIN LE 27/12/2022

NOTIFICATION DE L'ACCORD BANCAIRE
(MODIFICATIF)

- Agence domic. : 584 AZEFOUN
 - Activité : CCT RFIG
 - Compte client :
 - M/Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre établissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

- Numéro de dossier	:	
- Type de prêt	:	CCT RFIG
- Montant	:	7.624.800.00 DA
- Durée d'amortissement	:	03 mois
- Différé	:	/
- Durée de différé	:	/
- Date limite d'utilisation	:	09 mois
- Taux d'intérêt bonifié à	:	/

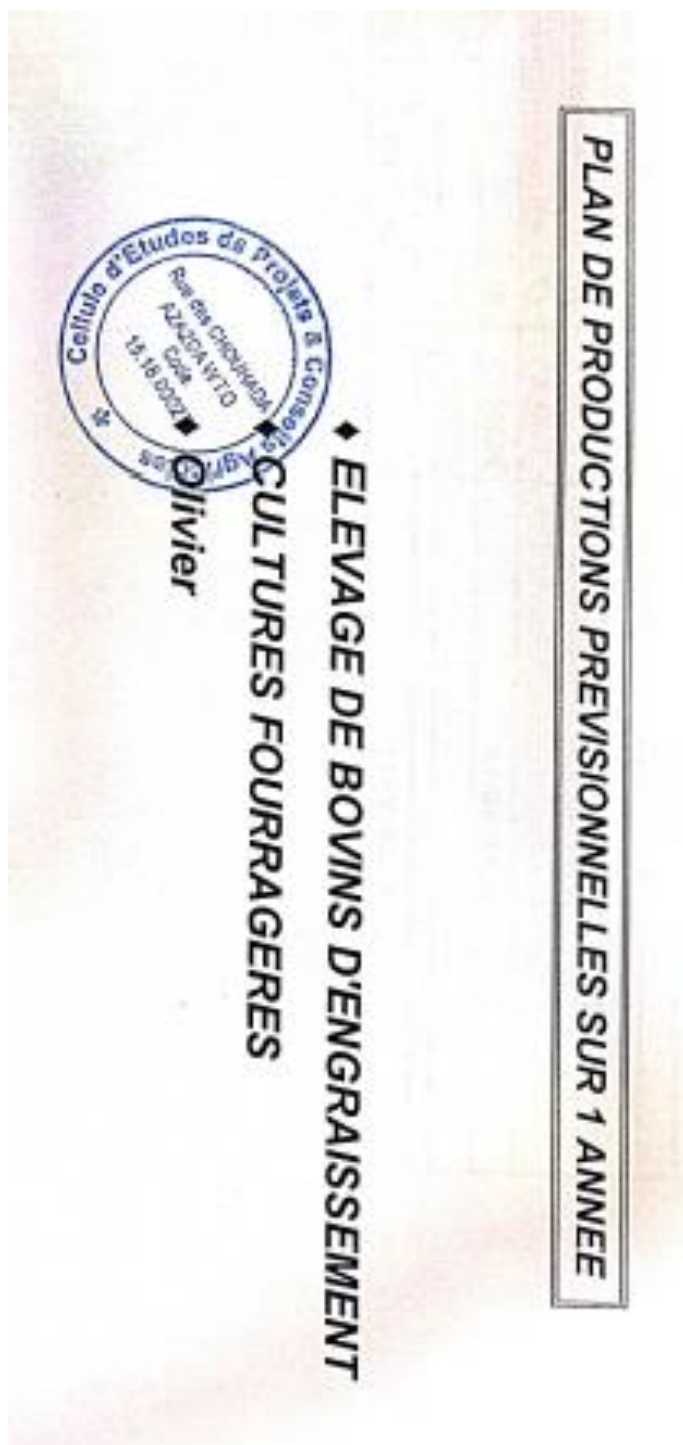
Cependant nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître le début d'utilisation que lorsque le(s) réserve(s) figurant ci-après aura(ont) été levée(s) :

- Caution hypothécaire d'un terrain de 1145 m2 à expertiser par un agent dûment agréé par la Banque *OK*
- Billet à ordre *OK*
- OK* - Justificatif de propriété ou bail authentique de 12 mois minimum du hangar devant abriter le cheptel
- OK* - Carte CAW
- Consultation et réponse de la centrale des risques et des impayés
- Autorisation de pratique d'élevage *OK*
- OK* - Attestation de capacité et de conformité du hangar
- Attestation fiscale et parafiscale (CASNOS) apurées et/ou échéancier de remboursement *OK*
- Constitution d'une provision pour l'assurance du cheptel

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Annexe n°13 : Plan du productions prévisionnelles sur 1 année



Annexe n°14 : Chiffre d’affaire prévisionnel

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL

II) PRODUITS (P.1 Végétales, Suite)

PRODUCTION VEGETALE

NATURE RESSOURCES		Année 1	
Production végétale			
olivier Figueier		olivier	Figueier
Surface	Ha	1,60	0,00
Rendement (Qx à l'hectare)	Ql	18,00	25,00
Production	Ql	28,80	0
Prix de vente du quintal	DA	12 600	5 000
STotal (Produit Oléicole) (1)		362 880,00	0,00
TOT.Produits végétales		1,60	0,00
			362 880,00
TOT.Produits Productions Végétales	4,14		870 880,00



Annexe n°15 : Charges prévisionnelles sur une année

I CHARGES P.Végétale		CHARGES PREVISIONNELLES SUR 1 ANNEE	
PRODUCTION VEGETALE		Exploitation de Mr: BJ	
NATURE CHARGES	Normes	Année 1 Montant DA	
Avoine fourragère			
Surface	Ha	2,54	
Semence			18 796,00
• Dose (quantité à l'Ha)	Ql	2,00	
• Prix Quintal semence	DA	3 700	
Olivier			
Surface	Ha		
Semence		1,60	
• Dose (quantité à l'Ha)	Ql	1,00	0,00
• Prix Quintal semence	DA	0	
Figuier			
Surface	Ha		
Semence		0,00	
• Dose (quantité à l'Ha)	Ql	0,50	0,00
• Prix Quintal semence	DA	0	
Fertilisation (divers engrais)			12 384,00
• quantité globale	Ql	0,00	
• Prix Quintal engrais(vorlé)	DA		
Motoculture: Tarif exploit.)			
Nature: (Durée)	H	6,00	7 200,00
Caractéristique	DA	1 200,00	
Bottelage (pour tiers)	DA		
• Main d'œuvre			18 288,00
• Quantité (Durée)	jour	95,00	76 000,00
• Coût unitaire	DA	800,00	
Traitement: 150000 DA/ha	DA	15 000,00	
TOTAL (Charges Prod Végét.)			147 668,00

Annexe n°16: Synthèse préculatives des produits

SYNTHESE	
RECAPITULATIF DES PRODUITS ou CHIFFRE D'AFFAIRE PAR ANNEE	
	Année 1
TOT Produits Prod.Anim)	12 450 000,00
TOT Produits Product.Végét.)	570 850,00
TOT Général Prod.CHIFF. AFF	13 350 850,00



Annexe n°17: E.B.Eet revenus disponibles final

E.B.E et REVENU DISPONIBLE FINAL	
Exploitation de Mr:	
Année 1	
Total Produits (Chiffre Aff.)	13 350 880,00
Total des Charges de l'exploit.	2 283 668,00
Marge Brute Globale A'Exploit.	11 067 212,00
Charges structurelles	142 000,00
Excédent Brute de l'Exploitation	10 925 212,00
Paiement Annuité	9 928 000,00
Revenu disponible final	997 212,00

Annexe n°18: Trésorerie actuelle

T R E S O R E R I E A C T U E L L EExploitation de Mr :

RESSOURCES	
<i>Production végétale</i>	870 880,00
<i>Productions Animales :</i>	12 480 000,00
<i>Vente de Taurillons</i>	
<u>SUBVENTION FNDIA :</u>	
	0,00
Total des Ressources Courantes	13 350 880,00
<u>Auto financement</u>	
Apport personnel	341 046,88
Subvention sur acquisition	0,00
Emprunts court terme	9 928 000,00
Emprunts C.T	0,00
Crédits fournisseur	0,00
Total des Ressources Exceptionnelles	10 269 046,88
TOTAL DES RESSOURCES	23 619 926,88



Annexe n°19: Trésorerie actuelle suite

TRESORERIE PREVISIONNELLE (Suite)

B E S O I N S		Année 1
<i>Besoins Courants</i>		
Besoins courants y compris charges Structurelles		2 425 668,00
Prélevements privés		
<i>Total des Besoins courants</i>		2 425 668,00
Dépenses Exceptionnelles		
Investissement : Acquisitions (Projet)		9 928 000,00
Assurances liées au projet		341 046,88
Frais notariés(Hypothèque, Nantissement)		0,00
EMPRUNTS		
Annuités sur ancien prêt		0,00
Annuité sur prêt (annuité / projet)		9 928 000,00
Intérêts (Tx : 0,00%)		0,00
E.F. (Taxe sur Intérêts :17%)		0,00
<i>Total des Besoins Exceptionnels</i>		20 197 046,88
TOTAL DES BESOINS		22 622 714,88
SOLDE ANNUEL		(+) 997 212,00
SOLDE CUMULE		(+) 997 212,00

Annexe n°20: Marge brut sur la production végétale

MARGE BRUTE SUR PRODUCTION VEGETALE	
Exploitation de Mr: Binnemans	
TOT Produits sur Prod Végétale	870 880,00
TOT Charges Prod Végétale	147 668,00
Marge Brute sur Prod Végétale	723 212,00
MARGE BRUTE SUR PRODUCTION ANIMAL	
TOT Produits sur Prod Animal	12 480 000,00
TOT Charges Prod Animal	2 136 000,00
Marge Brute sur Prod Animal	10 344 000,00

Cellule d'Appui
des Coopératives
Coo
K2204 W10
15.12.2027
Conseils Agricoles

87

Annexe n°22 : Convention du prêt

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
CONVENTION DE PRET
 (ANNEXE N 07 DU MANUEL DE GESTION DES CREDITS / AVRIL 2015)

Entre les soussignés,
 La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (B.A.D.R), société par actions au capital de cinquante quatre milliards de dinars : (54.000.000.000) n siège social à Alger sis 17, Boulevard Colonel AMIROUCHE, désignée ci-après la
 Banque, représentée par
 AZEFOUN ALGERIE
 D'u
 Et, SISE TIKENTERT Cne TIMIZERT WILAYA TIZI OUZOU
 (Nom, prénom ou raison sociale, adresse ou siège social, nature juridique selon le cas, etc.) désigné (e) ci-après l'emprunteur,
 D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

OBJET DE LA CONVENTION :
 Par la présente convention, la banque accorde à l'emprunteur désigné ci-dessus un prêt aux conditions particulières et générales ci-après définies.

CONDITIONS PARTICULIERES DU PRET

NUMERO DU PRET		TAUX DU PRET	: 0,00 %
NATURE DU PRET	CREDIT CAMPAGNE	TAUX DE BASE	: 0,00 %
OBJET DU PRET	0004 CREDIT AGRICOLE RFIG	TAUX MARGE	: %
MONTANT DU PRET	7.624..800.00 DA	TAUX BONIFIE	: 6,00 %
DUREE DU PRET	12 MOIS	TAUX PENALITE	: 8,00 %
PERIODICITE	ECHEANCE UNIQUE	TAUX INT RETARD	: 8,00 %
DATE 1 ^{er} PAIEMENT DES INTERETS	/	COMMIS. ENGAGEM	: 0,00 %
DATE 1 ^{er} REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	/	FRAIS DE DOSSIER HT	: 5.000 ,00 DA
COMPTE REMBOURS		FRAIS DE CAUTIONNEMENT	: 0 DA

GENERALES DU PRET

Annexe n°23 : Validation de garantie bloquante

بنك الفلاحة والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



GRE TIZI-OUZOU -015-
ALE AZEFOUN -584-

AZEFOUN LE 09/02/2023

*copie
Agence*

NREF: *EMY 1863*
Copie

G. R. E. DE TIZI OUZOU = 015 =
Sec juridique

OBJET : A/S Validation De Garanties Bloquantes

Dossier : Mr BIL
Crédit /
Activité /
Compte /
ID N° :

Nous vous transmettons ci-joint pour vérification et validation les Garanties et réserves bloquantes déposées à nos guichets par la relation citée en objet, figurant sur l'AUT1 N° 877/22 du 20/12/2022 à savoir :

- L'originale de la caution hypothécaire + bordereau d'enregistrement du terrain expertisé par un agent dument agréé par la banque;
- Signature d'un billet à ordre ;
- Copie du bail authentique de 12 mois minimum du hangar devant abriter le cheptel
- Carte CAW ;
- Consultation et réponse de la centrale des risques et des impayés ;
- Autorisation de pratique d'élevage (déclaration sur l'honneur signée et égalisée par l'APC) ;
- L'originale de l'attestation de capacité et de conformité du hangar ;
- L'originale des attestations fiscales et parafiscales récentes apurées et échéancier de remboursement CASNOS ;
- Constitution de la provision pour l'assurance du cheptel (RFIG) ;

Nous vous souhaitons une bonne réception.

Copie : AUT1

Annexe n°24 : Demande de chèque de banque

ADRESSE..... V.G.

NUMERO DE COMPTE.....

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA
BADR AZEFOUNE**

OBJET : Demande de chèque de banque

16 MARS 2023

MONSIEUR LE DIRECTEUR AZEFOUNE 584 أرغون

Assistant de Crédit
ALE " 584 "
SAHRAE Sofiane

Par le débit de mon compte cité ci-dessus

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me délivrer et me remettre un chèque de banque, libellé à l'ordre de, **SABOUTENE MOURAD**

d'un montant de DA (Somme en chiffres et en lettres) **326.400,00 DA**
Trois Cent Vingt six mille quatre cent dinars

Par dérogation à la législation en vigueur, je vous serai obligé de bien vouloir bloquer la provision à la disposition du bénéficiaire pendant toute la durée de validité du chèque à savoir trois ans (03) et vingt jours (20) à partir du lendemain de son émission.

Il est bien entendu que je vous décharge des conséquences qui pourraient résulter de cette opération.

SINI Hicham
Assistant Clientèle
16 MARS 2023

ACCUSE DE RECEPTION
SERIE ET N° DU CHEQUE 6813
DATE 16 MARS 2023

CNI/IN N° 400788540 DU
DELIVRE PAR TIMIZART
SIGNATURE DU CLIENT (1)

Annexe n°25 : Chèque finale

بنك الزراعة والتنمية الريفية
 BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 Société Nationale
 Créée par Décret du 13 Mars 1982
 Siège Social - ALGER
 17, Bd Colonel Amrrouche
 R.C. Alger 001.1640

A AZEFLOW le 09/08/2023 B.P. D.A. 7664.800,00
 à l'ordre de la BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 la somme de : Sept Millions six cent vingt quatre mille huit cent dinars
 Valeur reçue :
 Somme en lettres noirs et en Dinars Algériens

Signature

Annexe n°26 : Validation de garantie

بنك الوحدة والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

Tizi-Ouzou le 15.02.2023

B.A.D.R

Siège : GRE DE TIZI OUZOU n° 015
Cellule Juridique
Service Juridique

Réponse à votre lettre
Votre référence
Objet : Validation

MR : BIRK
Activité: E
C/c: 584

SA/KL
n° 015 / 23

Agence Locale d'Exploitation
AZEFFOUN «584»
Copie: 8/D.S.R.P GRE

22 FEB 2023
64/23

Nous vous informons avoir procédé, ce jour, à la validation des garanties réserves prévues sur **l'AUTI GRE N° 877 du 20.12.2022**, relatives au dossier de la relation reprise en marge dont détails ci-après :

- > Caution hypothécaire d'un terrain de 1145 M², établi par-devant Me SI MAHFOUD FADILA, le 23.01.2023, sous le N° 173/2023, enregistré à AZAZGA le 23.01.2023, sous le N° 102707, publiée à la conservation foncière de TIZI OUZOU le 31.01.2023, n° 20 bis, fol 355, n° de dépôt 826, vol 188, évalué à DA 8.587.500,00 par l'expert BEN KHODJA CHERIF.
- > Billet à ordre d'un montant de DA 7.624.800,00.
- > Bail authentique d'une étable de 184 M² sur 05 ans renouvelable, établi par-devant Me SI MAHFOUD FADILA le 19.09.2022, sous le N° 1978/2022.
- > Carte CAW.
- > Consultation et réponse de la centrale des risque et des impayées.
- > Autorisation de pratique d'élevage.
- > Attestation de capacité et de conformité du hangar.
- > Attestation fiscale apurée.
- > Echancier de remboursement (CASNOS).
- > Constitution d'une provision pour l'assurance du cheptel.

Nous vous demandons par-ailleurs de veiller au recueil des garanties non bloquantes énumérées sur l'auti sanctionnant le dit dossier à savoir :

- Convention de prêt en langue nationale et étrangère.
- Apposition des boucles d'oreilles d'identification du cheptel après acquisition.
- Certificat sanitaire du cheptel.
- DPAMR.

Bonne réception
LE DIRECTEUR DU
Y. GUADA

Annexe n°28 : Chèque de banque non endosable.

CHEQUE DE BANQUE NON ENDOSSABLE

Chèque: 1334343

Série: LB

Payer contre ce chèque *Trois cent vingt six mille quatre*

Cent dix mille

A l'ordre de *LABOUE MURAD*

DA 326400

الغرض من هذا الشيك

لأمر

Payable à : *برني*

Agence: AZERFOUN 584

AZERFOUN CENTRE VILLE

15315 AZERFOUN

TEL: 026 25 01 02 FAX 026 25 05 11

Pour Compte *الحساب*

Adresse *عنوان*

1334343 003005842 20060

1334343

003005842

20060

1334343

003005842

20060

Annexe n°29 : Garantie non blocante

بنك الفلاحة والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Azeffoun le 19/03/2023

BADR-
G.R.E DE TIZI-OUZOU -015-
A.L.E AZEFFOUN -584-

G. R. E DE TIZI OUZOU « 015 »
Service juridique

N/REF : 350/2023
OBJET : A/S Garanties non bloquantes
Mr
Actif
ID :

Nous vous transmettons ci-joint un jeu de garanties non bloquantes recueilli auprès de la relation désignée en objet à savoir :

- L'originale de l'assurance tous risque cheptel avec avenant de subrogation
- copie de la police d'assurance
- Copie du contrat regroupant les clauses d'assurances
- L'originale de la convention de prêt en langue nationale et française
- Factures définitives (cheptel et aliment)
- Copie du certificat sanitaire du cheptel
- PV de visite sur site

Nous vous souhaitons une bonne réception

Ci - Joint : copie de L'AUT1

Annexe n°30 : Validation de garantie non blocante

بنك الفلاحة والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



Tizi-Ouzou le 28.03.2023

Siège : GRE DE TIZI OUZOU 015
Cellule Juridique

Réponse à votre lettre du
Votre référence

Objet : A/S Validation de garanties non bloquantes
Mr : BIRKOUCHE D. HAMANI

Nous vous informons avoir procédé, ce jour, à la validation des garanties
réserves non bloquantes prévues sur l'AUT1 N° 877 du 20.12.2022, relative
au dossier de la relation reprise en marge dont détail ci-après :

- Convention de prêt en langue nationale et étrangère du 21.02.2023, enregistrée le 21.02.2023, sous le n° 106899.
- Facture définitive (bétail) n° 086/2022 du 11.03.2023.
- Certificat sanitaire.
- PV de visite sur site effectuée par Mr HAMDANI le 09.03.2023, justifiant l'apposition des boucles d'oreilles.
- DPAMR (multirisque bétail) police n° 13421-2212000054 à effet du 16.03.2023 au 15.03.2024.

Salutations

LE DIRECTEUR
Y. OU

Annexes n°31 : Conclusion

CONCLUSION

Le présent projet portant "acquisition de Taurillons d engraissement" constitue le facteur majeur de développement économique basé sur la productivité devant garantir (engendrer nécessairement) la rentabilité.

L' étude basée sur des données et normes objectives

Compte tenu des résultats escomptés l'exploitation aura une santé financière devant permettre à l'investisseur d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'institution financière. par l'accumulation des cash-flows générés par l'activité.

Sur le plan utilité le projet est très important, il interviendra pour contribuer, un tant soit peu, à la satisfaction des besoins en viande rouge.



Table des matières

Remerciements.	
Dédicaces.	
Liste des abréviations.	
Liste des tableaux	
Liste des figures.	
Liste des annexes	
Sommaire	
Introduction générale.....	01

Chapitre I

Aspect conceptuel des PME

Introduction du chapitre	04
Section 1 : Aperçu global sur l'évolution de la PME en Algérie	04
1- Notion générale de la PME	04
2- Rôle des PME dans l'économie algérienne.....	06
2-1-Création de l'emploi	06
2-2- Création de la valeur ajoutée	06
2-3- L'aménagement du territoire	06
2-4- La distribution des revenus	06
3. Caractéristique et classification des PME	07
3-1- Caractéristique des PME.....	07
3-1-1- Approche quantitative de la PME.....	07
3-1-2- Approche qualitative de la PME	08
4. Typologie de la PME.....	11
Section2 : Fondements théoriques des PME algérienne	12
1- La place des PME dans l'économie algérienne.....	12
1-1- Evolution des PME en Algérie	12
1-2-L'organisation dans le cadre de la PME	13

2- Importance de l'organisation dans la PME	14
2-1- Evolution des PME algérienne durant la période 2008-2018.....	14
2-2- Population globale des PME à la fin de S1/2018	15
2-3-Répartition des PME selon leur taille	15
3- L'importance des PME au niveau économique et social	16
3-1-La Contribution à l'intégration économique	16
3-2 Augmentation de la consommation des ressources locales	16
3-3- Création des foyers de richesse.....	17
3-4- Intégration industrielle et innovation technologique	17
3-5- Contribution à la décentralisation et la régionalisation de l'économie et de l'industrie.....	17
4- Les spécificités des PME :	17
4-1- Au niveau de la détermination du rendement	22
4-2- Au niveau de la constitution du risque.....	23
Conclusion	25

Chapitre II

Contraintes de développement, enjeux et perspectives

Introduction du chapitre.....	26
Section 1 : Accompagnement à la création d'entreprise, appuis et dispositifs.....	26
1- Définition de l'accompagnement à la création d'entreprise.	26
2- Conditions de réussites de l'accompagnement à la création d'entreprise.....	27
3- Outils et mécanismes d'appui à la création d'entreprise.....	28
3-1- Outils de l'accompagnement entrepreneurial	28
3-2- Les mécanismes d'appui à la création d'entreprise	31
3-2-1- Mécanismes financières.....	31
3-2-2- Mécanismes réglementaire	32
3-2-3- Mécanismes sociales	33
3-2-4- Mécanismes fiscaux.....	33

3-2-5- Mécanismes logistiques.....	33
4- Dispositifs et programmes d'accompagnement à la création d'entreprise	34
4-1- Dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise	34
4-1-1- Définition des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise	34
4-1-2- Objectifs des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise	35
4-2- Programmes d'accompagnement à la création d'entreprise	35
4-2-1- Programme d'Appui au Développement des PME (Euro Développement PME) ..	35
4-2-2- Le Programme National de Mise à Niveau de la PME	36
Section 2 : Modes de financement des entreprises	38
1-La présentation de la réglementation régissant l'entreprise en Algérie	38
2- Les différents types de financement	39
2-1- Source de financement interne	39
2-1-1- L'autofinancement	39
2-1-2- Les Avantages et les Inconvénients de l'autofinancement	41
2-1-3- Les cessions des immobilisations	42
2-1-4- L'augmentation du capital	42
2-2- Les sources externes de financement.....	42
2-2-1- Ouverture du capital	42
2-2-2-1- Les emprunts	43
2-2-2-2- Capitaux pour le financement du besoin en fonds de roulement	43
2-2-2-3- Le crédit relais.....	45
2-2-2-4- L'escompte d'effets de commerce	45
2-2-2-5- Les crédits ou engagements par signature.....	45
2-3- Structures de financement des PME	45
2-3-1- Le financement bancaire	45
2-3-2- Le financement non bancaire.....	45
Conclusion du chapitre	46

Chapitre III

Cas de l'agence BADR-Azeffoun 584 de Tizi-Ouzou

Introduction du chapitre	47
Section 1 : Présentation de la banque de l'Agriculture et du Développement Rural « BADR ».	48
1-Présentation de la BADR.	48
2-Les étapes d'évolution de la BADR.....	49
3- Missions et objectifs de la BADR.....	51
3-1- Les missions de la BADR	51
3-2-Les objectifs de la BADR.	52
4- Organisation de la BADR.	52
4-1- La direction générale	52
4-2-Organigramme organisme.....	54
5- Présentation de l'agence d'azeffoun ALE	55
6-Organigramme de la Banque BADR-Agence 584- Azefoun.....	56
Section 2 : Processus de traitement de dossier R'FIG	57
1- Document constitutifs d'un dossier d'exploitation	57
Section 3 : Etude l'engraissement de vue	59
1- La procédure d'octroi d'un crédit d'exploitation au sein de la BADR	59
2- L'étude du marche	61
Conclusion du chapitre	62
Conclusion générale	63
Références bibliographiques	64
Annexes	67
Table des matières	98